



LE DEVOIR

Étudiants: grève générale en vue

La FEUQ lance un appel à une mobilisation inédite depuis celle de 1968

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD

Piquée au vif par le refus du ministre de l'Éducation de lui retourner les 103 millions demandés, la Fédération étudiante universitaire du Québec a répondu hier

par la bouche de ses canons en invitant ses 170 000 membres à rejoindre le mouvement de grève étudiant.

L'ouverture du ministre Jean-Marc Fournier à «chercher des solutions» et sa «sensibilité à l'endettement», qu'il a de nouveau réitérées hier, n'ont pas

permis de calmer la fougue des étudiants de la FEUQ, qui ont démontré hier que leur patience avait été éprouvée et épuisée.

«Les étudiants ne veulent pas de sensibilité, ils veulent les 103 millions!», a affirmé le président de la

FEUQ, Pier-André Bouchard-St-Amant, invitant officiellement ses membres à entrer dans la ronde de la grève, une première dans l'histoire de l'organisme.

VOIR PAGE A 8: ÉTUDIANTS

Un retour aux sources pour Télé-Québec

La chaîne publique doit se concentrer sur la programmation, selon le groupe de travail

PAUL CAUCHON

Le rapport du Groupe de travail sur l'avenir de Télé-Québec proposera que la chaîne publique investisse son argent et ses énergies dans sa mission première, c'est-à-dire la programmation.

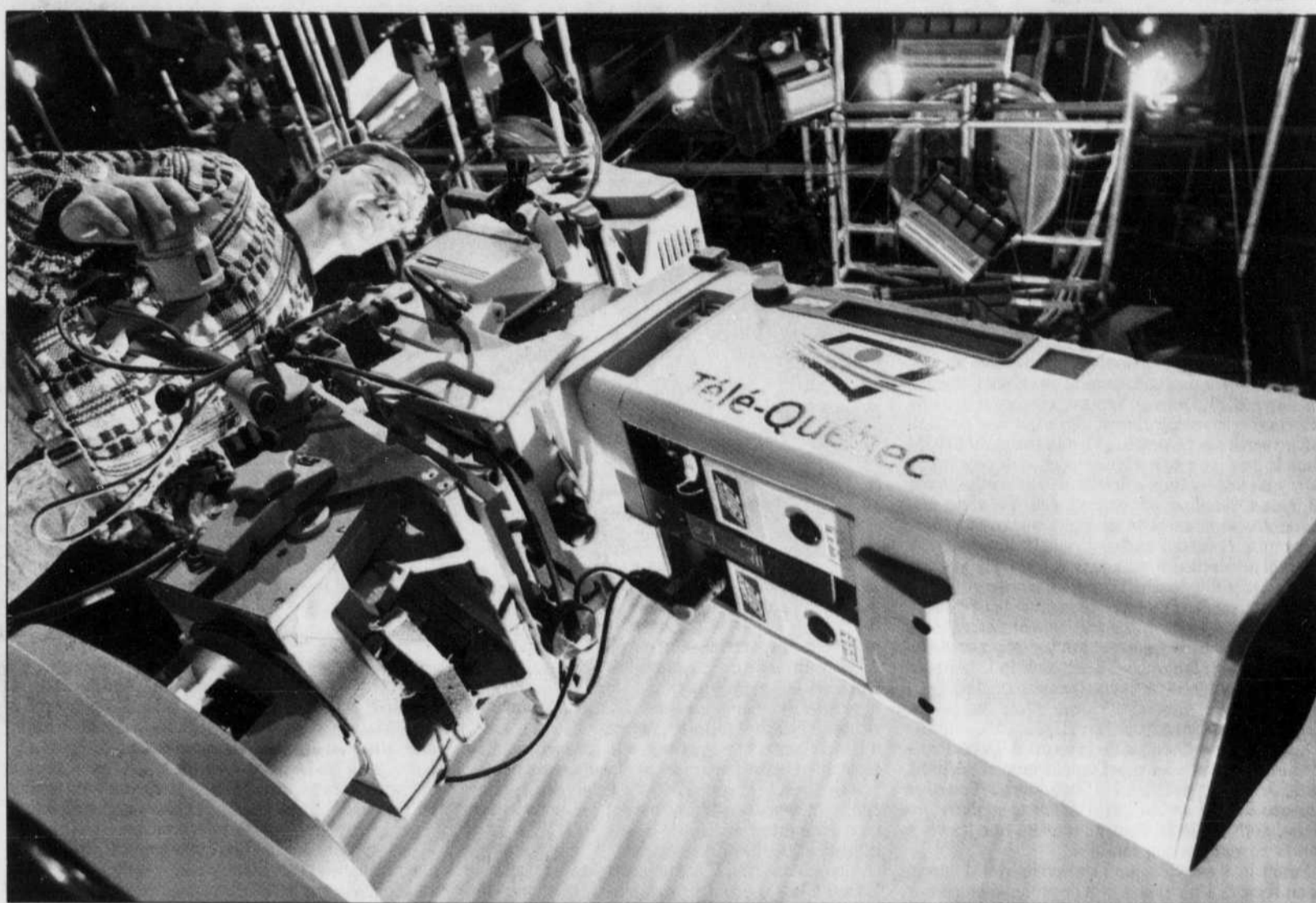
Selon les informations qu'a obtenues *Le Devoir*, le fait de recentrer toutes les activités de Télé-Québec essentiellement autour des programmes sera une idée maîtresse du rapport du groupe, qui doit être rendu public cet après-midi.

Il sera d'autant plus important de concentrer tous les efforts sur les programmes que le groupe de travail ne recommandera pas d'augmenter le budget de Télé-Québec. Toujours selon nos informations, les membres du groupe avaient le mandat strict de travailler dans le cadre du budget actuel de Télé-Québec.

Par ailleurs, il semble que, non seulement le groupe de travail ne recommandera pas d'abandonner le rôle de Télé-Québec en région, mais il proposera plutôt de l'améliorer.

Et on sait déjà que le groupe de travail ne proposera pas de privatiser Télé-Québec. Lorsque le président du groupe, Claude Bédard, avait accepté cette fonction, il avait déclaré au *Devoir* qu'il acceptait ce

VOIR PAGE A 8: TÉLÉ-QUÉBEC



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Télé-Québec devra recentrer ses efforts vers les programmes, sa mission première, selon un rapport du Groupe de travail sur l'avenir de Télé-Québec mis en place par la ministre de la Culture et des Communications, Line Beauchamp, et qui doit être rendu public aujourd'hui.

Rien ne va plus entre l'UDA et les grands théâtres

Pierre Curzi maintient les demandes et la menace sur la prochaine saison

STÉPHANE BAILLARGEON

Une «insulte». Une «fâcheuse situation». De l'«irrespect». De la «désinformation». Un «manque de parole». Pierre Curzi, président de l'Union des artistes (UDA), ne mâchait pas ses mots hier pour dénoncer l'attitude des représentants de Théâtre associés inc. (TAI) dans le conflit de travail qui l'oppose aux interprètes au sujet des heures de répétition.

TAI, qui représente douze salles de Québec et d'Ottawa (le TNM, Duceppe, le Trident, le Centre national des arts, etc.), a diffusé un communiqué dimanche soir pour dévoiler les demandes jugées «totalement irréalistes» du syndicat. Le paiement

des heures de répétition des pièces, comme le réclame l'Union, est évalué à un million de dollars supplémentaires par année. Pour faire pression, les comédiens syndiqués ont décidé le 23 janvier de ne pas signer de contrat d'engagement pour la saison 2005-06.

VOIR PAGE A 8: THÉÂTRES

L'éditorial de Josée Boileau, page A 6

INDEX

7	8333	00068	5
Annances	B 2	Éditorial	A 6
Avis publics	B 4	Idées	A 7
Bourse	D 2	Météo	B 4
Carrières	D 4	Mots croisés	B 1
Culture	B 6	Monde	B 4
Décès	B 2	Sports	B 4
Économie	D 1	Télévision	B 5

Commission Gomery

Des ex-employés de Jean Lafleur confirment la surfacturation

Éric Lafleur n'a pu témoigner hier en raison d'un malaise qui l'a conduit à l'hôpital

BRIAN MYLES

Les allégations de surfacturation à l'égard de Jean Lafleur Communication Marketing (JLCM) ont trouvé leur confirmation hier avec le témoignage de deux anciens employés de l'agence de publicité, Pierre Michaud et Pierre Davidson, qui ont démolé en quelques minutes le peu de crédibilité qui restait au publicitaire devenu multimillionnaire grâce au programme fédéral des commandites.

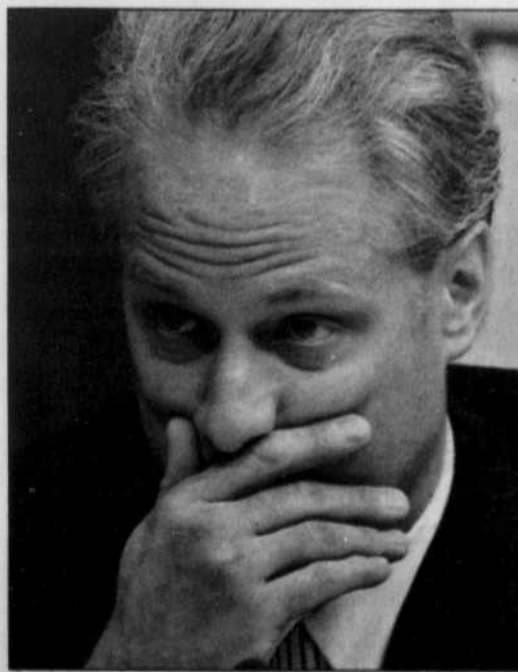
Pierre Davidson, un ancien contractuel de JLCM, a confirmé qu'il n'a jamais travaillé les 298 heures que Jean Lafleur a facturées au ministère des Travaux publics pour son «travail» de création et pose de logos et drapeaux du Canada sur la flotte de Via Rail, en 1998-99. Il a même semblé surpris d'apprendre que la firme a facturée ces heures au ministère fédéral des Travaux publics, au coût de 36 920 \$.

Par le biais de son entreprise, Xylo, M. Davidson a chargé 82 100 \$ (sans les taxes) à JLCM pour ses services de design, création et application des logos sur la flotte de Via. Et c'est tout. «Tout le travail que j'ai accompli pour les trains est sur ces factures», a-t-il témoigné devant la commission Gomery.

La facture finale expédiée par JLCM au ministère des Travaux publics a pourtant gonflé de 119 %, s'élevant à 179 920 \$. L'agence de publicité a donc facturé en double les services de Pierre Davidson, en le considérant à la fois comme un salarié et un consultant externe. La veille, Jean Lafleur a suggéré que Pierre Davidson ait pu réaliser du travail supplémentaire pour ce projet, mais l'architecte est formel: ce ne fut pas le cas.

Contributions forcées

Les hypothèses approximatives élaborées par M. Lafleur depuis six jours se sont effondrées en quelques minutes avec la comparaison de M. Davidson et de Pierre Michaud. Celui-ci, un employé de JLCM de 1996 à 2000, a notamment infirmé le témoignage de son ancien patron sur la question des contri-



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Pierre Michaud, un ex-employé de Jean Lafleur Communication Marketing, a révélé hier qu'il a fait une contribution de 1000 \$ au Parti libéral du Canada à la demande de Jean Lafleur.

butions versées au Parti libéral du Canada (PLC) par le personnel de l'agence de publicité en 1997.

Pierre Michaud a révélé qu'il a fait une contribution de 1000 \$ au PLC «à la demande de M. Lafleur» lors de la campagne électorale de 1997. «Ca nous a été présenté comme étant un investissement d'affaires», a-t-il dit.

VOIR PAGE A 8: LAFLEUR

MOYEN-ORIENT

Un discours de Bush jugé «agressif» enflamme les prix du pétrole

New York — Le président américain George W. Bush est venu attiser la montée des prix du pétrole, qui ont atteint un nouveau record à Londres et frôlé des sommets à New York. Jusqu'ici soutenue par le froid, la faiblesse du dollar américain et les perspectives d'un maintien de la production de l'OPEP, la flambée des cours de l'or noir nouvellement ravivée s'est nourrie, hier, des inquiétudes sur le Moyen-Orient après un discours du président Bush qualifié d'«agressif».

Sur le New York Mercantile Exchange, le baril de *light sweet crude* pour livraison en avril a clôturé à 54,59 \$US, en hausse de 70 c. Il s'était hissé jusqu'à 55,15 \$US en fin de séance, non loin de son record historique inscrit le 25 octobre à 55,67 \$US. A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord a établi un record à 53,30 \$US. Les prix du pétrole ont plus que doublé depuis le début de 2002. Mais ajustés à l'inflation, ils restent bien en dessous des quelque 80 \$US (en dollars d'aujourd'hui) atteints après la révolution en Iran en 1979.

L'impact a également été ressenti sur les marchés de change, avec un dollar canadien en hausse de 1 c hier, pour clôturer à 82,35 cUS. Le dollar américain était à nouveau en défaveur chez les cambistes, un désaveu qui a poussé l'or à 440 \$US l'once, en hausse de 4,70 \$US l'once. En outre, les spéculateurs craignent nettement la sortie, vendredi, du bilan de janvier du commerce extérieur américain, où un déficit accru risque de ramener à l'avant-scène les problèmes structurels à long terme de l'économie, l'autre déficit étant celui de l'État fédéral.

VOIR PAGE A 8: PÉTROLE

L'éditorial de Serge Truffaut, page A 6

Beyrouth est envahi par les prosyriens, page B 1

• LES ACTUALITÉS •

La construction du CHUM pourrait débuter à l'automne

KATHLEEN LÉVESQUE
ROBERT DUTRISAC

Si le gouvernement du Québec tranche rapidement en faveur du projet du 1000, Saint-Denis pour y implanter le futur centre hospitalier universitaire, la première pelletée de terre pourrait se faire dès l'automne prochain, a affirmé hier le directeur général du CHUM, le Dr Denis Roy.

Après un discours qu'il prononçait à l'invitation de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, le Dr Roy affichait une mine plutôt réjouie. Lundi, le premier ministre Jean Charest a affirmé que les doutes soulevés la semaine dernière en commission parlementaire sur le projet d'Outremont vont être pris en considération dans la décision. Il n'en fallait pas davantage pour comprendre que M. Charest a fait une croix sur le projet mené par l'Université de Montréal, qu'il appuyait personnellement.

« Il a trouvé qu'il fallait faire montre de prudence sur la question des coûts et de la sécurité. Est-ce que ça veut dire nécessairement que la décision finale va être celle-là? Je ne sais pas. J'évite de spéculer, mais ça ne me surprendrait pas si la décision était prise sur cette base-là », a commenté le Dr Roy, qui estime que l'écho de la commission parlementaire spéciale sur le CHUM a résonné au caucus des députés libéraux.

Dans l'entourage du directeur général, la prudence était de mise. On n'osait pas manifester quelque enthousiasme que ce soit, rappelant que le gouvernement a déjà fait volte-face dans le dossier après avoir annoncé en juin 2004 que le CHUM serait installé au centre-ville.

Mais, compte tenu de l'avancement du projet pour la construction du futur CHUM là où s'élève l'hôpital Saint-Luc, le Dr Roy croit possible le début rapide des travaux. Au cours des prochains mois, l'équipe devra obtenir une dérogation au zonage municipal et lancer des appels d'offres. « Dans six mois, on pourrait commencer à faire de l'espace sur le terrain de Saint-Luc [...] si la décision est rendue demain », a précisé Denis Roy.

Il semble que bien des promoteurs immobiliers et des constructeurs intéressés par l'investissement gigantesque que représente l'éventuel chantier du CHUM ont senti le vent tourné. Plusieurs d'entre eux sont déjà allés frapper à la porte du Comité de planification du CHUM 2010 pour offrir leurs services et leur expertise.

La directrice des communications chez Canadien Pacifique (CP), Denyse Nepveu, a reconnu hier que l'entreprise ferroviaire serait déçue par une décision qui ne serait pas favorable à l'implantation du CHUM dans la gare de triage d'Outremont. « On va attendre qu'il y ait une décision officielle qui soit rendue. Après ça, on va réévaluer nos options; nous en avons plusieurs devant nous », a brièvement commenté Mme Nepveu, qui assistait au discours du Dr Roy.

Au fil des derniers mois, le projet du CHUM a pris une nouvelle dimension. D'un hôpital universitaire, il est devenu une technopole. « À la suite de la commission, la technopole est devenue plus importante. Et pour accommoder ce qui vient avec un tel projet, il faudrait recouvrir l'autoroute », a fait valoir le Dr Roy, qui a toutefois affirmé la semaine dernière qu'il ne s'agit pas là d'une nécessité. La Ville de Montréal évalue les coûts de tels travaux à 180 millions.

Sur l'épineuse question de la sécurité, Denis Roy a continué de marteler que l'emplacement du 1000, Saint-Denis est parfaitement sécuritaire. « Jamais je n'aurais accepté un site qui n'est pas sécuritaire. Jamais », a affirmé le Dr Roy, qui soutient que les deux projets ne sont pas comparables.

Pourtant, il semble que l'Université de Montréal ait eu recours à plusieurs avis de professionnels sur les risques que comporte le terrain pour aller de l'avant avec sa proposition. Outre l'évaluation faite par SNC-Lavalin et l'entente particulière avec le CP pour éliminer le transport d'explosifs et de gaz com-



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Si la décision de construire le CHUM au centre-ville est rendue rapidement, les travaux pourront commencer dans environ six mois.

primés, Transport Canada a été mis à contribution.

À la demande du ministre des Transports, Jean Lapierre, les analystes du ministère ont évalué l'automne dernier que, pour rendre l'emplacement sécuritaire, il faudrait réduire la vitesse des trains à 25 milles à l'heure et ne permettre le passage que d'un seul train à la fois malgré les trois voies existantes.

À Québec, le chef de l'Action démocratique, Mario Dumont, a accusé Jean Charest de ne pas s'être conduit en premier ministre en laissant le ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard, conduire à sa guise la commission parlementaire sur le futur CHUM, « une mise en scène », selon lui. « Premier ministre, c'est un grand mot », a laissé tomber M. Dumont en visant M. Charest et en le comparant aux premiers ministres qu'il a connus, comme Jacques Parizeau, Lucien Bouchard et Bernard Landry.

M. Dumont s'est dit pleinement d'accord avec l'ancien premier ministre Lucien Bouchard, qui a fait un vibrant plaidoyer en faveur du projet d'Outremont dans une lettre ouverte publiée hier dans le quotidien *La Presse*. « Le gouvernement s'appête à faire une erreur magistrale où des faussetés répétées sont devenues des faits », a dit M. Dumont, comme le fait que le projet d'Outremont serait plus coûteux alors que les coûts du 1000, Saint-Denis présenteraient plus d'impondérables, selon les experts Saint-Pierre et Couture.

De son côté, le chef de l'opposition officielle, Bernard Landry, a réitéré que, puisque le 6000, Saint-Denis n'est plus sur la table, son choix se porte sur l'emplacement de l'hôpital Saint-Luc. « Notre cœur n'est pas à l'est mais à l'ouest », a-t-il dit.

Le Devoir

Le développement durable ne devrait pas relever de l'Environnement

LOUIS-GILLES FRANCŒUR

L'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN), un des plus importants groupes environnementaux du Québec, estime qu'il n'appartient pas au ministère de l'Environnement d'être le porteur du projet gouvernemental de développement durable mais aux plus hauts niveaux de l'État.

« Le rôle du ministère de l'Environnement, ont fait valoir les porte-parole du groupe aux audiences sur le développement durable organisées par le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MD-DEP), Thomas Mulcair, est d'assurer la prise en compte du capital naturel — les écosystèmes et les ressources qu'ils recèlent — avant les décisions de développement. Complémentaire à ce rôle est celui de viser à remédier aux erreurs de développement passé et, il faut le craindre, à venir. »

Pour l'UQCN, une politique gouvernementale de développement durable « exige d'autres mesures que celles proposées par le gouvernement ». Charest. « L'évaluation stratégique des politiques et des programmes est absente des processus décisionnels actuels », a affirmé Harvey Mead, et c'est pourtant à peu près la seule mesure qui peut nous assurer d'une prise en compte de l'ensemble des composantes d'une intervention dans le milieu avant qu'elle ne soit autorisée. »

Le Parti québécois avait promis au milieu environnemental, avant son élection en 1995, d'assujettir au processus réglementaire d'évaluation environnementale et d'audiences publiques les politiques et programmes du gouvernement. Mais cet engagement n'a jamais été tenu, ni même repris par l'actuel gouvernement, même si, pour un groupe comme l'UQCN, cette seule mesure produirait plus de résultats bénéfiques que les nombreux projets et orientations présentement sur la table.

L'UQCN propose donc d'élargir le mandat du BAPE à l'évaluation des politiques et programmes et que cet organisme relève désormais du conseil exécutif.

Le groupe environnemental appuie l'idée de créer un poste de commissaire au développement durable mais insiste pour qu'il soit redevable à l'Assemblée nationale, comme l'annonçait au *Devoir* au début de son mandat le ministre Mulcair.

D'un autre côté, la Fédération québécoise des municipalités estime que le secteur municipal craint d'obtenir de nouvelles responsabilités en environnement en raison des faibles moyens qu'on lui accorde à cette fin. Depuis 1992, les municipalités auraient consacré 570 millions de dollars par année aux nouvelles responsabilités que Québec leur a confiées. Même la redevance sur l'eau ne leur apparaît pas comme un pactole, compte tenu des exigences que Québec affiche en retour.

Les municipalités et les MRC voudraient aussi obtenir plus d'autonomie en matière d'aménagement de leur territoire pour concrétiser leur vision du développement durable à la lumière des besoins sociaux, de l'économie et de l'environnement. Jusqu'à présent, Québec a plutôt encadré l'aménagement du territoire par des règles minimales afin d'éviter que les élus locaux ne procèdent à des « ventes de feu » de leurs berges, de leurs milieux naturels, de leurs richesses aquatiques, etc.

Le Devoir

NON AUX COUPES BRUTALES DANS LE RÉGIME DES PRÊTS ET BOURSES

Appui aux étudiantes et aux étudiants

Le Syndicat des professeurs et professeurs
de l'Université du Québec à Montréal
soutient les revendications étudiantes :

- pour l'annulation des compressions effectuées dans le programme d'aide financière aux études du gouvernement du Québec;
- pour la réduction de l'endettement étudiant;
- pour l'accessibilité pour toutes et tous aux études universitaires;
- pour le maintien du « gel » des droits de scolarité;

et appuie la lutte engagée
pour obtenir la satisfaction de ces revendications.

SQU

Syndicat des professeurs et professeurs
de l'Université du Québec à Montréal

Les grands émetteurs de GES coûteront cher aux contribuables

LOUIS-GILLES FRANCŒUR

Le gouvernement canadien devra déboursier entre 2,6 et 4 milliards de dollars pour acheter pendant cinq ans des crédits afin d'éponger les émissions additionnelles de gaz à effet de serre dont il n'exigera pas l'arrêt de la part des « grands émetteurs finaux », soutient l'Institut Pembina d'Ottawa.

Récemment, plusieurs journaux canadiens, dont *Le Devoir*, faisaient état, sur la foi de sources et de documents divers, que le gouvernement fédéral s'appêtait à alléger davantage le fardeau de réduction des grands émetteurs finaux, soit les grandes entreprises énergivores comme les centrales thermiques, des raffineries ou des fonderies de métaux. Les grands émetteurs rejettent la moitié des GES émis annuellement au Canada. Mais au lieu de leur demander d'assumer la moitié de la réduction de 240 millions de tonnes (mégatonnes ou Mt) de GES que doit réaliser le Canada d'ici 2012 pour respecter le protocole de Kyoto, le Plan canadien de réductions leur propose une réduction de seulement 55 mégatonnes. Or les plus récents scénarios fédéraux sont encore plus complaisants envers les grandes industries énergivores et polluantes: on parle de limiter leur effort de réduction entre 37 et 45 Mt.

Si on ramenait leur effort autour de 40 Mt, expliquait hier Matthew Bramley, de l'Institut Pembina, ces grandes entreprises n'assumeraient que 16 % de l'effort canadien alors qu'elles représentent 50 % du problème. La position fédérale est d'autant moins acceptable, dit-il, que, selon une analyse de la Petroleum Technology Alliance Canada, l'industrie pétrolière peut réaliser rapidement une réduction de 29 Mt en économisant un milliard par l'amélioration d'équipements désuets ou défectueux.

Chaque scénario fédéral visant à alléger le fardeau

de réduction des grands émetteurs finaux, estime l'Institut Pembina, a pour conséquence que le Canada devra compenser en achetant à leur place pendant au moins cinq ans des crédits de GES ailleurs dans le monde afin de respecter ses engagements.

Si le prix des crédits de GES se situe autour de 10 \$ la tonne, poursuit l'analyse de l'Institut Pembina, il en coûtera au trésor et aux contribuables canadiens 2,65 milliards en lieu et place des efforts que devraient réaliser les grands émetteurs pour réduire de seulement 15 % le gaz carbonique qu'ils libèrent annuellement dans l'atmosphère. Si le prix des crédits grimpe à 15 \$, c'est plutôt quatre milliards en cinq ans, soit une partie substantielle du surplus budgétaire fédéral, qu'Ottawa devrait déboursier à la place des pollueurs s'il réduit leurs obligations.

Et même dans le scénario où Ottawa s'en tiendrait à la réduction de 55 Mt du premier plan de réductions, les contribuables pourraient bien avoir à déboursier des sommes importantes en lieu et place des grands émetteurs, indique l'analyse de l'Institut. En effet, Ottawa a créé un Fonds d'investissements technologiques dans lequel les entreprises pourraient obtenir des crédits de GES en y versant des sommes inférieures à ce qu'il leur en coûterait pour acheter des crédits véritables sur le marché international. Cette façon de mettre les entreprises à l'abri de hausses importantes des crédits sur le marché pourrait bien ne pas produire de réductions réelles puisque le résultat du développement des technologies risque fort de se faire attendre. Mais, comme le Canada doit respecter les échéances du protocole, il devra alors compenser pour cet allègement supplémentaire en déboursant à la place des entreprises des dizaines de millions pour dénicher les crédits nécessaires à l'atteinte de ses objectifs.

Le Devoir

Tous les soirs 22 h 32

TV5

LE JOURNAL

ACTUALITÉS

Radio-Ville-Marie *en 10 ans merci!*
91,3 fm Montréal
100,3 fm Sherbrooke
www.radiovm.com



Manon Cornéliier

L'autruche conservatrice

Si, dans leur for intérieur, les libéraux fédéraux remercient les conservateurs de ne pas chercher à défaire le gouvernement lors du vote sur le budget, les conservateurs, eux, doivent remercier les bloquistes d'empêcher les libéraux de se lancer en campagne. Dans l'état où est le nouveau Parti conservateur, les libéraux seraient sûrement tentés autrement de faire appel à l'électorat.

Les sondages internes des libéraux font état d'une remontée du PLC, sauf au Québec. Le Bloc québécois y reste pratiquement inébranlable, commission Gomery aidant. N'eût été cet obstacle, l'équipe de Paul Martin n'aurait peut-être pas cherché à amadouer les conservateurs avec le budget ni à gagner une année de sursis.

C'est que les conservateurs en arrachent en ce moment. Lors du discours du Trône, en octobre, le calme et la détermination du chef conservateur Stephen Harper avaient impressionné, mais depuis les choses se sont gâtées. Ses députés et lui n'ont pas réussi à mettre le gouvernement dans les câbles, malgré les hésitations de Paul Martin et de son cabinet. Le premier ministre a essuyé des critiques tout l'automne, mais Stephen Harper n'a pas réussi à en tirer profit. Au contraire, son parti a reculé dans les sondages. Le dernier Ekos, publié dans le *Toronto Star* à la mi-février, accorde aux conservateurs une baisse de quatre points par rapport aux dernières élections.

Stephen Harper a réussi à faire la manchette, mais pas toujours pour les bonnes raisons. Il y est parvenu quand il s'est prononcé contre le mariage entre conjoints de même sexe. Mais lorsqu'il a affirmé que le gouvernement pouvait, peu importe les décisions des tribunaux, maintenir la définition traditionnelle du mariage et créer une union civile pour les gais sans avoir recours à la clause dérogaire de la Charte des droits, 134 juristes l'ont contredit publiquement. Sa décision de lancer une campagne de publicité sur le sujet ciblant surtout les communautés culturelles a créé des remous dans son propre parti.

Sa croisade a rallié derrière lui plusieurs Églises et groupes socialement très conservateurs, mais cela survient au moment même où son parti cherche à occuper le centre de l'échiquier politique. Ce recentrage est d'ailleurs un des objectifs principaux du congrès d'orientation que le PC tiendra à Montréal la semaine prochaine. Cette réunion représente une étape essentielle pour asseoir les fondations du PC, un parti né à la fin de 2003 de la fusion de l'Alliance canadienne et du Parti progressiste-conservateur.

Le PC n'a jamais pu, à cause du déclenchement des élections de juin 2004, tenir un congrès d'orientation. Il a mené sa campagne électorale avec un document ficelé par le chef et un comité interne. Tout a reposé sur les épaules de Stephen Harper, qui a fait peu de faux pas. Les silences de la plateforme, par contre, ont permis à des candidats d'exposer leurs idées socialement très conservatrices, ce qui a embarrasé leur chef et donné des munitions en or aux libéraux.

Ce premier congrès d'orientation devrait donc servir à trouver un terrain d'entente entre les souches alliées et progressistes-conservatrices, tout en permettant au parti de se délester du bagage du passé et d'éliminer les pièges de la dernière campagne.

L'exercice est en train de prendre une tout autre tournure. Pour éviter les débats litigieux, la direction du parti a orchestré la plénière de telle manière qu'elle obligera les délégués à choisir entre deux principes chers aux militants de cette formation, à savoir la tenue de votes libres aux Communes et le pouvoir de la base de déterminer les politiques du parti.

La direction du parti a décidé que les délégués devront se prononcer d'abord sur une motion en provenance du caucus demandant que les députés soient libres de voter comme ils l'entendent sur les questions d'ordre moral. Si cette résolution est adoptée, soutient le parti, il ne sera plus nécessaire de débattre des autres résolutions soumises directement à l'assemblée plénière puisqu'elles portent toutes sur des questions morales. A quoi bon en débattre si les députés sont libres de leur vote?

Des membres de partout au pays ont pourtant travaillé à ces résolutions et on peut s'attendre à ce qu'ils résistent à ce détournement de plénière. De plus, certaines motions ne font que confirmer des positions déjà prises par le chef, à savoir qu'un gouvernement conservateur présenterait un projet de loi confirmant la définition traditionnelle du mariage mais n'en déposerait aucun visant à régir l'avortement. On peut se demander aussi où est la controverse dans la demande de l'aile québécoise de créer une commission royale sur l'euthanasie et le suicide assisté?

A vouloir sauver la face à court terme, la direction du PC et le chef Stephen Harper se préparent un champ de mines pour les prochaines élections. Si leur plan fonctionne et que le parti reste muet, plus rien ne balisera les prises de position des candidats sur les questions morales. Les conseillers de Stephen Harper répondent que le chef pourra, lui, prendre position sur les questions morales mais sans aller jusqu'à promettre des projets de loi sur ces sujets. Ils avaient oublié que M. Harper avait lui-même promis une loi sur le mariage.

La présentation faite aux journalistes cette semaine sentait la soif de contrôle et l'amateurisme, de quoi comprendre que ce parti, qui rêve pourtant de former le gouvernement, ne veuille pas se retrouver en campagne électorale immédiatement. Les conservateurs ont eu si peur d'une élection précipitée qu'ils ont fait en sorte que 14 de leurs députés soient absents lors du vote sur leur propre amendement au budget. Le PC n'est tout simplement pas prêt à faire face à l'électorat. En fait, il est le moins prêt de tous les partis et, au train où vont les choses, il faudra du temps avant qu'il soit en meilleure posture.

mcornellier@ledevoir.com

Dernier hommage



SHAUN BEST REUTERS

DES MILLIERS de personnes ont rendu un dernier hommage à l'agent Peter Schiemann, 25 ans, décédé jeudi dernier lors d'une opération de la GRC sur une ferme de l'Alberta. Environ 1400 personnes ont assisté au service funéraire, dont 800 officiers de la GRC, et plusieurs centaines d'autres ont suivi la cérémonie entassés dans deux gymnases de l'école secondaire de Stony Plain. Des services funéraires se tiendront au cours des prochains jours pour les trois collègues de l'agent Schiemann également tués par James Roszko. Une cérémonie spéciale à la mémoire des agents morts en service se tiendra également demain à Edmonton, où sont attendus quelque 10 000 personnes.

Mariage gai, avortement, euthanasie, peine de mort

L'establishment conservateur veut éviter les débats déchirants

Les militants sont invités à laisser les députés voter en leur âme et conscience

ALEC CASTONGUAY

Otawa — Le caucus conservateur et la haute direction du parti tentent bel et bien d'éviter les débats destructeurs sur les questions délicates d'ordre moral comme l'avortement, les mariages gais et l'euthanasie lors du congrès qui aura lieu à Montréal la semaine prochaine. Plusieurs députés conservateurs influents ont confirmé au *Devoir* que la stratégie du caucus national visant à empêcher les débats houleux entre militants du parti était bien calculée. Mais tous les conservateurs ne sont pas d'accord avec cette tactique sans précédent dans l'histoire politique récente.

La controverse autour du congrès conservateur provient de la résolution P-90, la première qui doit être débattue lors de la plénière de samedi. Cette résolution, soumise par le caucus national — députés et direction du parti —, souligne qu'un «gouvernement conservateur ne tiendra que des votes libres» au Parlement sur des questions explosives comme les mariages gais, l'avortement, l'euthanasie, la peine de mort, etc. Une façon d'encourager les députés à voter selon leur conscience et la volonté de leurs électeurs. Ce principe fait généralement consensus chez les conservateurs.

Mais si les militants approuvent cette résolution, ils perdent automatiquement la chance de débattre des autres sujets délicats d'ordre moral, car P-90 stipule que les quatre résolutions suivantes à l'ordre du jour disparaîtront de l'écran radar. Celles sur la définition traditionnelle du mariage, sur l'avortement, sur l'avortement tardif et sur l'euthanasie et le suicide

assisté seraient donc retirées d'un seul coup.

Les hautes instances du parti ont confirmé que, si la résolution P-90 est adoptée, cela voudra dire que le Parti conservateur n'aura aucune position officielle venant des militants sur l'avortement, l'euthanasie et les mariages gais. Ce sera au chef de trancher en temps et lieu.

Le PC a souvent été malmené par ces débats controversés dans le passé et le caucus national tente d'éviter de projeter encore une fois une image négative. «C'est vrai, cette résolution a été placée là pour une bonne raison, a expliqué au *Devoir* le député Peter Mackay, l'un des responsables de l'élaboration des résolutions présentées au congrès. Nous disons aux militants: voulez-vous vraiment un débat sur ces questions sensibles? Voulez-vous vraiment que l'attention soit mise là-dessus au congrès? Voulez-vous vraiment vous déchirer entre membres? Ou voulez-vous plutôt laisser aux députés une approche flexible en permettant un vote libre à la Chambre des communes sur ces sujets moraux?»

Selon Peter Mackay, P-90 est une résolution comme les autres. «Les gens devront décider s'ils acceptent cette approche ou non», a-t-il dit. Même son de cloche de la part du vétéran député John Reynolds. «Nous avons déjà eu assez de ces débats moraux, c'est une perte de temps, a-t-il indiqué au *Devoir*. Je pense que P-90 va passer et que ça va éviter les débats difficiles.»

Rona Ambrose, députée conservatrice de l'Alberta, estime que le vote libre sur ces enjeux permet à toutes les tendances du parti «de se sentir à l'aise» et que P-90 «est un moyen d'y arriver». Le coup de sonde effectué par *Le Devoir* chez plusieurs députés conservateurs a

donné à peu de chose près la même version.

Dans les hautes instances du parti, on se défendait hier de vouloir museler les militants, même si cette résolution controversée vise à étouffer les débats déchirants. «On ne veut rien cacher ou bloquer, si les militants veulent vraiment avoir un débat sur des questions comme l'avortement, les mariages gais ou l'euthanasie, ils n'ont qu'à défaire P-90», souligne Dimitri Soudas, l'attaché de presse de Stephen Harper. C'est très démocratique, ils auront le dernier mot.»

Mais tous ne sont pas d'accord. Lundi, le sénateur conservateur Pierre Claude Nolin affirmait au *Devoir* qu'il voulait absolument débattre des questions sensibles comme l'avortement, espérant ainsi clarifier la position du parti. Le député conservateur Randy White estime lui aussi que c'est aux militants de choisir les débats. «Ce n'est pas un congrès pour les politiciens, c'est un congrès pour les militants, tranche-t-il. C'est à eux de choisir de quoi ils veulent débattre. Si des comités ont soumis des résolutions sur des sujets moraux, c'est qu'ils veulent en parler. Ils ne vont pas accepter si facilement d'être muselés.»

Pour calmer quelque peu la grogne qui montait dans les rangs conservateurs, la direction du parti a décidé hier matin que tous les débats du congrès se dérouleraient en public. Lundi, l'entourage de Stephen Harper jonglait avec l'idée de tenir certains ateliers controversés à huis clos, à l'abri des caméras. «M. Harper a vu l'importance que les débats soient transparents, tout sera ouvert», a confirmé Dimitri Soudas.

Le Devoir

Audet tente de prouver son attachement à la bataille sur le déséquilibre fiscal

ROBERT DUTRISAC

Québec — En présentant conjointement avec l'opposition une motion sur le déséquilibre fiscal, le nouveau ministre des Finances, Michel Audet, a tenté, hier, de montrer qu'il tenait à cette notion même si le fait que son homologue, Ralph Goodale, nie catégoriquement l'existence de ce phénomène ne le dérange aucunement.

Les députés ont voté unanimement en faveur d'une motion réaffirmant l'existence du déséquilibre fiscal et qui réitère l'exigence de l'Assemblée nationale «envers le gouvernement fédéral à l'effet que ce déséquilibre fiscal et l'iniquité du nouveau calcul de la prérogative soit reconnue et corrigée».

De passage à Québec mercredi dernier, le ministre canadien des Finances, Ralph Goodale, a prononcé une allocution dans laquelle il niait l'existence du déséquilibre fiscal. Il avait en outre qualifié le phénomène de «théorie» sans fondement.

De son côté, M. Audet, avant de rencontrer pour la première fois M. Goodale, avait

déclaré qu'il ne voulait pas se lancer dans «une querelle de mots». Que M. Goodale ne veuille pas discuter du concept de déséquilibre fiscal, «ça ne me dérange pas», avait déclaré M. Audet.

De retour de Bruxelles, le premier ministre Jean Charest a dû réitérer, lundi, qu'il avait été le premier chef d'un parti politique fédéral à préconiser l'élimination du déséquilibre fiscal par le truchement d'un transfert de points d'impôt. «Cet enjeu est inévitable», a-t-il dit.

Hier, lors de la période des questions, le chef de l'opposition officielle, Bernard Landry, s'est indigné de «la mollesse sans précédent» du ministre des Finances qui remplace Yves Séguin. «Ce n'est pas une querelle de clôture dont il s'agit. C'est d'au moins 50 millions de dollars par semaine», a-t-il dit. M. Landry estime que M. Audet, avec le changement de ton qu'il préconise envers Ottawa, se rend coupable d'une «reddition en rase campagne».

Le Devoir

À voir au salon des véhicules récréatifs de Montréal le motorisé le plus vendu au Québec!

Disponibles en trois longueurs: 16, 18 et 20 pieds; 12 aménagements et 4 différents toits au choix!

10-11-12-13 Mars 2005
Stade Olympique, Montréal (Kiosque 510)

Safari Condo
www.safaricondo.com Rens.: 1.866.836-6664

8 MARS

Les femmes et leur vision du monde

Égalité, liberté, solidarité, justice et paix

CLAIRANDRÉE CAUCHY

La mobilisation amorcée au Québec avec la Marche du pain et des roses en 1995, et qui s'est poursuivie avec la Marche mondiale des femmes de l'an 2000, a pris un nouveau visage hier, alors que les mouvements des femmes de la planète ont profité de la Journée internationale des femmes pour lancer la Charte mondiale des femmes pour l'humanité.

Concoctée par quelque 6000 groupes de femmes répartis dans 163 pays, la Charte a été entreprise hier un long voyage à São Paulo, au Brésil, qui la mènera dans 53 pays d'ici au 17 octobre. Les Québécoises devaient recevoir le 7 mai prochain le relais de leurs consœurs canadiennes, pour ensuite l'acheminer en Turquie, «où des dizaines de femmes participant à une manifestation du 8 mars ont été arrêtées lundi», observe la présidente de la Fédération des femmes du Québec (FFQ), Michèle Asselin.

À Montréal hier matin, environ 300 représentantes de groupes de femmes étaient présentes à la place Emile-Gamelin pour le dévoilement de la Charte mondiale.

«Nous avons pris nos revendications de la Marche des femmes de

2000 et nous les avons transformées en vision du monde», explique la présidente de la FFQ en entrevue.

Au Québec, cette vision se traduit en cinq revendications s'inspirant des grandes valeurs de la Charte, soit l'égalité, la liberté, la solidarité, la justice et la paix. On revendique, notamment une meilleure protection pour les immigrantes victimes de trafic: «Au lieu de les expulser, on devrait les accueillir et les soutenir pour qu'elles s'intègrent à la société québécoise», fait valoir Mme Asselin.

Soulignant la montée du travail atypique, occupé majoritairement par des femmes, elle réclame également un amendement à la Loi sur les normes du travail pour que les employées à statut atypique (occasionnelles, surnuméraires, temporaires...) bénéficient d'un salaire égal à celui des employées régulières. Les revendications dévoilées hier reprennent aussi des demandes maintes fois formulées: le maintien du mandat actuel du Conseil du statut de la femme et l'élaboration d'une politique de condition féminine; la couverture des besoins essentiels à l'aide sociale et dans le régime d'aide financière; le lancement d'une vaste campagne de sensibilisation contre la violence faite aux femmes qui

s'échelonnait sur 10 ans et coûterait 25 millions, celle annoncée en décembre par le gouvernement étant jugée insuffisante.

La Coordination québécoise des femmes espère rencontrer la ministre responsable de la condition féminine et le premier ministre d'ici au 7 mai.

Le relais commence

Si des activités ont été tenues aux quatre coins du monde, le point d'orgue a été le départ au Brésil de la marche à relais qui mènera la Charte mondiale des femmes au Burkina Faso le 17 octobre.

«Plusieurs milliers» de femmes, selon la police, et des hommes solidaires ont parcourent sur cinq kilomètres le centre-ville, en chantant au rythme des tambours et des chansons diffusées par des camions munis de haut-parleurs. Leur cortège était organisé en quatre colonnes de couleurs différentes, en fonction des thèmes de revendication.

«Nous, femmes, voulons un monde plus juste pour que nos enfants grandissent sans peur, un monde en paix», entonnaient en chœur hier les femmes à São Paulo.

Le Devoir



La Charte mondiale des femmes pour l'humanité a été entreprise son long voyage au Brésil. La Charte fera un arrêt au Québec le 7 mai prochain.

Quand rien ne va plus...

Mère de famille monoparentale, Nathalie aimerait bien que l'État l'aide plutôt qu'il ne lui nuise

CLAIRANDRÉE CAUCHY

Mère de famille monoparentale de cinq enfants, Nathalie n'avait pas le cœur à fêter la Journée internationale des femmes hier. La compression de 103 millions à l'aide financière, jumelée au casse-tête de la perception de la pension alimentaire ébranlent sa volonté de poursuivre son doctorat en développement régional amorcé il y a deux ans à l'Université du Québec à Chicoutimi.

Ayant accumulé une dette d'étude de près de 50 000 \$ depuis 1999, Nathalie estime que, si elle poursuit son doctorat, elle terminera dans cinq ans avec une dette avoisinant les 120 000 \$. C'est que la part qu'elle reçoit en aide financière est passée de 3250 \$ en 2003 à 9943 \$ cette année, en partie en raison de la compression de 103 millions dont laque-

le les étudiants se mobilisent ces jours-ci. «Je peux vivre avec un endettement raisonnable. Mais 10 000 \$ par année pour poursuivre un doctorat pendant quatre ou cinq ans, je n'ai pas les moyens d'assumer une telle dette», s'exclame la mère de famille monoparentale, qui pensait améliorer ses chances d'obtenir un bon emploi en poursuivant ses études. Elle s'apprette maintenant à chercher un emploi à plein temps tout en poursuivant son doctorat à temps partiel.

Comme son revenu imposable diminue, elle perd entre 3000 et 4000 \$ en crédit d'impôt pour frais de garde à la fin de l'année. «C'est une autre perte nette. Avec cela, je payais mes comptes d'Hydro en retard en avril pour me préparer à passer l'été», explique la femme de 39 ans qui s'avoue être la parfaite «candidate au burn-out» avant d'ajouter que, même pour cela, elle n'a «pas le temps».

Avec ses cinq enfants âgés de 6 à 14 ans, elle comptait, pour arriver, sur une pension alimentaire de 3300 \$. Or, son ex se fait tirer l'oreille deux fois plutôt qu'une pour la lui verser. Récemment, il a même déclaré ne plus recevoir de salaire de la compagnie qu'il possède, empêchant ainsi toute saisie de la part du ministère du Revenu. Pourtant, un jugement de la Cour statuait en 2003 qu'il avait

des revenus de 45 000 \$, alors qu'il n'en déclarait à l'époque que 16 000 \$ pour fins d'impôts. «Il paie comme bon lui semble et les retards s'accroissent. Le ministère devrait avoir les moyens de percevoir la pension sur les 45 000 \$. Il n'y a pas une entreprise qui devrait passer avant les enfants», dit la femme qui a dû recourir plusieurs fois aux tribunaux depuis deux ans.

Lorsqu'elle reçoit la pension, une bonne proportion est déduite du calcul de son aide financière, même si elle est octroyée uniquement pour subvenir aux besoins des enfants. «Je n'arrive plus, la pension, c'est comme si on ne l'avait pas», poursuit l'étudiante. À bout de souffle, n'ayant «plus rien à mettre dans le frigo», elle a récemment envisagé de recourir à l'aide sociale le temps de retomber sur ses pieds. «Mais ma maison et mon véhicule valent trop cher et, en plus, la pension alimentaire serait déduite du montant de l'aide», explique la femme. Elle a récemment consulté un groupe communautaire du Saguenay, l'ASTUSE, qui a décidé de lancer hier une pétition pour l'appuyer. Le groupe envisage d'ailleurs d'intenter un recours collectif pour que les pensions alimentaires ne soient plus déduites de l'aide financière et de l'aide sociale, un jugement de la Cour suprême ayant récemment statué qu'il ne s'agissait pas d'un revenu imposable.

Au désespoir, Nathalie a même envisagé ces derniers semaines de placer ses deux plus jeunes enfants (six et huit ans) auprès de la DPJ ou chez sa mère qui vit à Québec, n'arrivant plus à les nourrir et ayant besoin de temps pour chercher un emploi. Mais elle ne peut s'y résoudre: «Quand cela fait six ans que tu élèves tes cinq enfants toute seule, tu n'as pas envie de les voir partir. Ce n'est pas à ma mère d'élever mes enfants», lance-t-elle, avouant cependant ne rien exclure.

«Je ne peux pas vivre comme cela. Je cherche un emploi à plein temps pour poursuivre mon doctorat à temps partiel. Cela prendra 10 ans s'il le faut, mais je voudrais continuer.»

Le Devoir

ÉVÉNEMENT

Honda
LA ROUTE VOUS ATTEND

0 versement avant 90 jours à l'achat

0 comptant en location

Berline Civic DX 2005

En location

198\$*

par mois/60 mois

0\$

dépôt de sécurité

Incluant 120 000 km
Transport et préparation inclus

Pour 20^e de plus, obtenez la Civic Édition Spéciale comprenant:

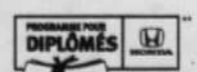
- » Chaîne AM/FM avec lecteur CD
- » Déverrouillage sans clé des portes
- » Serrures électriques
- » Climatisation sans CFC



Berline LX-G illustrée



Honda
LA ROUTE VOUS ATTEND



Tous les véhicules Honda sont livrés avec un réservoir plein.



HONDA

L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

POUR OBTENIR L'ADRESSE D'UN CONCESSIONNAIRE PRÈS DE CHEZ VOUS, VISITEZ LE www.honda.ca OU COMPOSEZ LE 1 888 9-HONDA-9.

*Les offres de location-bail sont faites par Honda Canada Finance Inc., sur acceptation du crédit. Cette offre porte sur le véhicule neuf 2005 mentionné ci-dessus. Période de location 60 mois. Berline Civic DX 5 vitesses (modèle ES15159X). Pour le véhicule, est identifié: a) le paiement mensuel, b) le montant initial requis au échange équivalent, c) le montant total au terme de la location. Berline Civic DX 5 vitesses (modèle ES15159X). Franchise de kilométrage de 120 000 km, frais de 0,125 le kilomètre excédentaire. Transport et préparation inclus en location seulement. Frais de publication, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. Option d'achat au terme de la location moyennant un supplément. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. Offre d'une durée limitée. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Photos à titre indicatif. **Les récents diplômés universitaires et collégiens peuvent être admissibles au programme donnant droit à une allocation allant jusqu'à 750 \$ sur certains modèles.

Nouvel avis de la Société canadienne de pédiatrie

Les mères devraient allaiter durant au moins six mois

LOUISE MAUDE RIOUX SOUCY

Au risque de rouvrir une boîte de Pandore, la Société canadienne de pédiatrie (SCP) a émis un avis hier recommandant aux nouvelles mamans d'allaiter leurs poupons pendant les six premiers mois de leur vie. Une décision mûrement réfléchie qui permettra au Canada de s'aligner sur l'Europe et les États-Unis, mais aussi de respecter les normes de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), a expliqué la société.

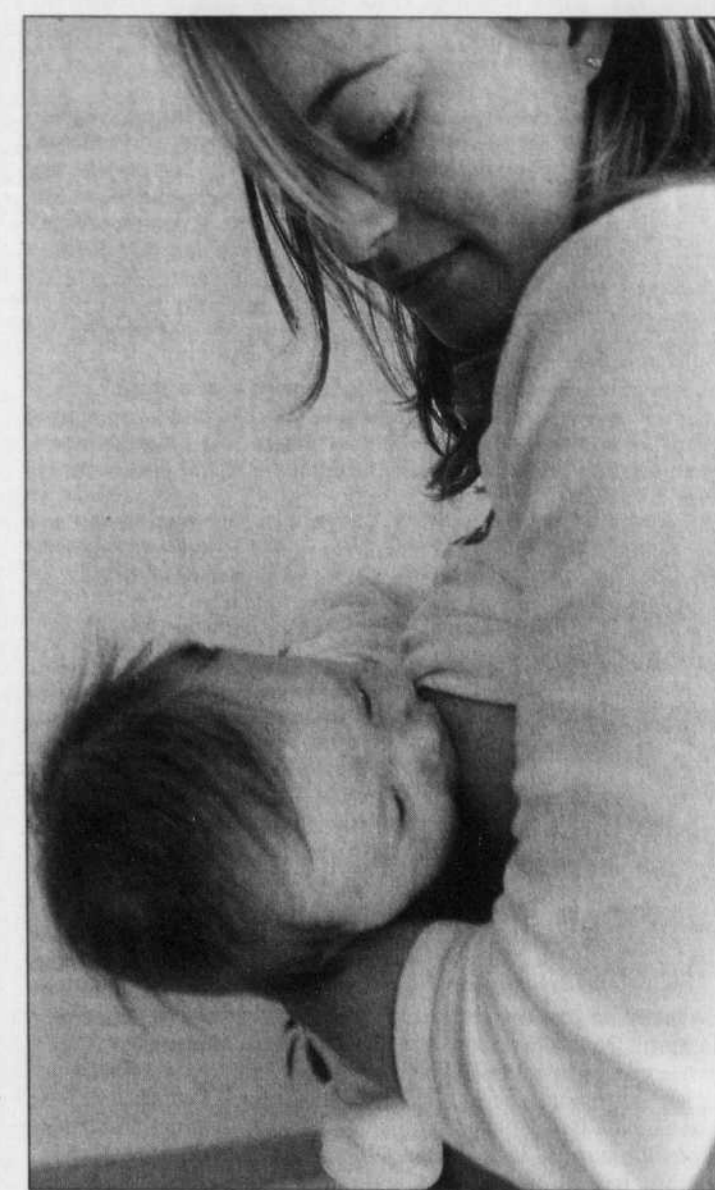
Question de mettre un terme à une vieille confusion voulant que quatre mois fussaient, le comité de nutrition du SCP a tenu à clarifier sa position quant aux vertus nutritives, immunologiques et émotionnelles du lait maternel en prolongeant la durée de l'allaitement exclusif à six mois fermes et en invitant les mères à poursuivre l'allaitement jusqu'à deux ans, et même après.

Les mères canadiennes sont peu nombreuses à respecter cette norme. En effet, même si elles choisissent l'allaitement maternel dans une proportion de 85 %, les Canadiennes ne sont que 19 % à le maintenir jusqu'à ce que leur enfant ait six mois.

Désireuse de faire de cet avis une norme nationale, la SCP est bien consciente que cela nécessitera du temps. «On a énormément de travail car l'allaitement est tombé en désuétude pendant plusieurs décennies au Québec. Il y a une réinformatio à faire auprès des jeunes mamans, car souvent leur mère et leur grand-mère n'ont elles-mêmes pas allaité», a expliqué la Dr^e Elisabeth Rousseau-Harsani, pédiatre au CHU Sainte-Justine et gouverneure pour le Québec à la SCP.

Les nutritionnistes s'entendent tous pour dire qu'avant l'âge de six mois, une alimentation solide n'est pas recommandée puisque le tube digestif de l'enfant est une vraie passoire et que son réflexe de déglutition est encore immature. Résultat: une introduction trop rapide d'aliments solides favorise l'émergence d'allergies alimentaires et crée une surcharge au niveau du rein.

Un virage vers l'alimentation solide amène également la soif chez l'enfant, auquel la plupart des parents répondent avec du jus, un réflexe qui inquiète beaucoup la SCP. «On pense que cette



JACQUES NADEAU/LE DEVOIR

Les Canadiennes sont favorables à l'allaitement maternel, mais elles sont très peu nombreuses à le pratiquer au-delà de quelques semaines.

habitude est fort probablement un facteur d'obésité», prévient la Dr^e Rousseau-Harsani.

Pas question toutefois de culpabiliser les mères qui ne peuvent pas allaiter leurs petits. «Dans nos sociétés, il y a très peu de choses qui peuvent empêcher une mère d'allaiter, souligne toutefois la pédiatre. Il y a des facteurs sociologiques qui peuvent faire la différence en induisant un stress qui va faire en sorte que la montée de lait ne sera pas suffisante. C'est à ce niveau que nous pouvons agir».

Le Devoir

Les omnipraticiens réclament l'abolition des plafonds salariaux

LOUISE MAUDE RIOUX SOUCY

L'abolition des plafonds de rémunération consentie par le gouvernement McQuinty aux médecins ontariens fait l'envie de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ), qui a demandé hier au ministre Philippe Couillard de faire de même.

Avec un manque à gagner de 800 omnipraticiens, le Québec fait face à une pénurie sans précédent. Pourtant, ceux qui seraient prêts à mettre les bouchées doubles en travaillant plus de 45 heures par semaine sont freinés dans leur élan par l'imposition de plafonds de rémunération, un système auquel avait pourtant promis de s'attaquer le ministre Philippe Couillard au printemps dernier.

Près d'un an plus tard, le ministre n'a toujours pas donné de mandat en ce sens à ses représentants. «Cette question sera abordée au même titre que toutes les autres dans les négociations à venir avec les omnipraticiens», a expliqué son attaché de presse, Cathy Rouleau, qui précise qu'aucun plan n'a été prévu en ce sens.

L'enjeu est pourtant pas innocent. Selon le président de la FMOQ, une partie de l'accessibilité aux soins dépend du maintien ou non de ce plafond. «Les craintes que des médecins en viennent à pratiquer une

médecine de haut volume ne sont plus justifiées. Ces plafonds n'ont plus leur raison d'être dans un contexte de pénurie et où de nombreuses règles viennent moduler la pratique de la médecine», a expliqué le Dr René Dutil.

Dans la pratique, un médecin qui atteint le plafond réglementaire est pénalisé de 75 %, si bien qu'il n'arrive plus à entrer dans ses frais. Ainsi, plusieurs médecins choisissent de fermer leur cabinet plutôt que de travailler pour 25 % de leur rémunération normale. Conséquence: leurs patients se tournent vers l'hôpital pour des maux bénins, augmentant ainsi inutilement la pression sur le système de santé.

Depuis 1999, des brèches importantes ont été faites à ce plafond, libérant les hôpitaux et les soins prolongés de leur emprise. Mais ce n'est pas assez, juge le Dr Dutil. «Il n'y a pas d'économies à faire pour le réseau, une visite à l'hôpital coûte plus cher qu'une visite en cabinet privé.» La fédération a calculé qu'il en coûterait deux millions pour abolir ce plafond, ce qui est peu sur une enveloppe de 1,238 milliard.

Environ 10 % des médecins subissent des compressions en raison du programme d'imposition de plafonds de rémunération. Selon la FMOQ, ils seraient encore plus nombreux à tout simplement arrêter leur pratique dans l'attente du prochain trimestre.

Le Devoir

E N B R E F

Le gouvernement Charest offre une hausse de 2 % aux juges

Québec — Le gouvernement Charest offre une hausse salariale de 2 % par année aux juges de la Cour du Québec et des cours municipales, alors qu'un comité indépendant recommandait une augmentation au moins dix fois plus importante. Selon un document qui a été déposé à l'Assemblée nationale, hier, par le ministre de la Justice, Yvon Marcoux, le salaire annuel des juges de la Cour du Québec serait porté rétroactivement à 158 170 \$ le 1^{er} juillet 2004, puis à 161 333 \$ le 1^{er} juillet 2005 et à 164 560 \$ le 1^{er} juillet 2006. Le salaire des juges des cours municipales passerait à 152 309 \$ le 1^{er} juillet 2004, à 155 355 \$ le 1^{er} juillet 2005 et à 158 462 \$ le 1^{er} juillet 2006. Or, dans son rapport présenté en octobre dernier, le comité Ciron, institué en vertu de la Loi sur les tribunaux judiciaires, recommandait au gouvernement d'augmenter de 32 % le salaire des juges de la Cour du Québec (qui serait porté à 205 000 \$) et de 20 % celui des juges des cours municipales (180 000 \$). Le comité Ciron plaide que le traitement salarial des juges québécois doit se rapprocher de celui des juges exerçant des compétences comparables ailleurs au Canada. «Le gouvernement estime qu'en l'absence d'un problème dans le recrutement d'excellents candidats, il est adéquat de retenir un traitement

plus conservateur qui [...] tient compte de l'état des finances publiques», peut-on lire dans le document gouvernemental rendu public hier. — Le Devoir

Les libéraux sauvent la mise encore une fois

Ottawa — La deuxième manche du match budgétaire fédéral s'est terminée sans surprise hier, le gouvernement Martin sauvant la mise sans difficulté. Cette fois, c'est avec l'appui du Bloc québécois et du Nouveau Parti démocratique, que les libéraux ont défilé l'amendement conservateur par 205 voix contre 65. Les libéraux ont eu un peu chaud mais les conservateurs encore plus, eux qui ne veulent pas d'élections précipitées. Le chef bloquiste Gilles Duceppe les a gardés sur les charbons ardents jusqu'au vote en refusant de dévoiler ses véritables intentions. Au lendemain du dépôt du budget, il avait dit qu'il s'opposerait à l'amendement conservateur mais il s'amusa à semer le doute depuis deux jours. Si le Bloc avait appuyé les conservateurs, l'amendement aurait pu passer, ce qui aurait entraîné la chute du gouvernement. Étant les premiers à voter, les conservateurs ne savaient pas à quoi s'attendre, ce qui a forcé 14 de leurs députés à ne pas participer au vote sur leur propre amendement. En fait, ils étaient les seuls absents. — Le Devoir

É D I T O R I A L

Une bonne négociation

Il y a une certaine image d'Épinal du monde culturel au Québec: tous seraient unis dans un même combat qui n'a qu'une cible, le gouvernement. Mais la culture n'échappe pas à une dynamique plus triviale, celle des conflits employeurs-employés. C'est ce à quoi l'on assiste entre l'Union des artistes et les Théâtres associés.

Pour vanter la culture en employant un vocabulaire contemporain, on souligne souvent son apport économique. Or si la culture relève de l'économie, il n'y a rien de surprenant que les syndiqués s'y manifestent de temps en temps, avec le style propre au genre: langage ferme, ton revendicateur, demandes justes aux yeux des membres, outrancières pour les patrons. Et au milieu, un public qui ne sait trop qu'en penser.

L'aspect déroutant ici, c'est que le monde de la culture nous a peu habitués à une telle confrontation et qu'il faut tout à coup choisir entre la si attachante Marie-Thérèse Fortin et le si sympathique Pierre Curzi. Spontanément, le public les mettrait plutôt sur la même tribune!

Mais cette fois, ça ne peut être le cas. Les théâtres doivent accepter leurs responsabilités d'employeurs qui ont une entente collective à respecter. Celle des artistes est échuë depuis la fin 2003, il faut donc en signer une nouvelle.

La demande des comédiens est limpide, elle couve depuis plusieurs années et explose à cette négociation: il faut augmenter les cachets et payer séparément les répétitions. La réponse des directions de théâtre ne peut pas simplement être un appel à la pitié: «nous n'avons pas d'argent pour bouger». Syndicalement, ce n'est pas le problème des employés: ce n'est pas leur rôle de gérer la place. Et comme le dit Pierre Curzi, quand le chauffage augmente, on trouve toujours l'argent pour payer. Mais c'est toujours aux travailleurs que l'on demande de patienter.

Par contre, il faut aussi tempérer les grands cris de l'Union des artistes face à l'exploitation des comédiens. Le théâtre ne carbure quand même pas au salaire minimum. De même, à l'ère des rôles fabuleux, et bien payés, que l'on trouve maintenant à la télévision ou au cinéma, on ne peut plus voir le théâtre comme l'apothéose de la carrière du comédien, cette fontaine où il doit obligatoirement aller se ressourcer. Pour des raisons de marché bien connues, le théâtre d'ici est et restera le parent pauvre du merveilleux monde du show-business. Les comédiens peuvent y faire des gains, mais ils y gagneront toujours plus mal leur vie qu'ailleurs.

En dépit des communiqués paniqués des Théâtres associés et des répliques lapidaires de l'UDA, la négociation doit donc suivre son cours. Les moyens de pression, unanimement appuyés par les artistes, menacent la prochaine saison théâtrale? Cela signifie qu'il est grandement temps qu'un médiateur compétent s'en mêle pour que, comme dans toute bonne négociation, les parties mettent de l'eau dans leur vin.

Quant aux appels au gouvernement, ils relèvent d'un autre bras de fer, celui du sort de la culture dans notre société; il n'a pas encore sa place dans cette partie-ci.

jboileau@ledevoir.ca

Le Grand Jeu

Tant à Londres qu'à New York, les prix du pétrole ont enregistré un autre record historique. Ils avoisinent désormais les 55 \$US. Cette poussée de fièvre est attribuable à la réduction des réserves, à l'incertitude qui règne au Moyen-Orient et, surtout, à une pression constante du côté de la demande alimentée par la soif inextinguible de la Chine et de l'Inde au premier chef.

Depuis des mois, il ne se passe guère une semaine sans que ces deux pays signent des accords d'approvisionnement de l'Équateur au Gabon en passant par le Venezuela. Mais voilà qu'ils s'attachent de plus en plus à négocier d'énormes contrats avec l'Iran et la Russie. On se rappellera que l'Iran est le deuxième producteur d'or noir au monde en importance. La Russie? Son sous-sol renferme les plus importantes réserves de pétrole et de gaz.

Tout récemment, la Chine a conclu un accord d'achat avec l'Iran pour une somme atteignant les 70 milliards \$US. L'Inde l'a imitée, mais pour un montant moins élevé (40 milliards \$US). Qui plus est, la Chine a profité du démantèlement du géant russe Loukos pour prendre pied dans ce pays, au risque d'agacer les États-Unis. Quoi d'autre? L'Inde s'est engagée à construire un oléoduc traversant l'Afghanistan et le Pakistan.

Ce faisant, la Chine et l'Inde jouent désormais dans la cour des gros joueurs de l'industrie que sont les Américains, les Britanniques et les Néerlandais. Les Français? Total, qui a opté pour une diversification de ses ressources, est moins concernée. Cela précisé, les gestes faits récemment par la Chine et l'Inde confirment que ces pays se sont dotés de programmes ambitieux de réserves. Dans quel but? Pour maintenir et soutenir une croissance moyenne du PIB de l'ordre de 6 % d'ici 2020.

Cette féroce compétition entre la Chine, l'Inde et le Japon a eu une conséquence notable sur les dépenses militaires. Pour concurrencer l'alliance navale Inde-États-Unis, les Chinois sont en train de construire une force capable de défendre les lignes maritimes. Histoire de ne pas être en reste, le Japon, au troisième rang des importateurs de pétrole dans le monde, a également décidé une augmentation de son budget naval. Après avoir signé une entente avec... l'Iran! Le Grand Jeu que se livrent actuellement ces divers pays devrait maintenir la pression à la hausse sur les coûts de l'or noir pour une longue période de temps.

Serge Truffaut

Un homme amer

Dans une lettre à *La Presse*, l'ancien premier ministre Lucien Bouchard attaque le ministre Philippe Couillard, qu'il accuse d'avoir «orchestré la mise en scène d'une exécution sommaire du projet d'Outremont» lors de la récente commission parlementaire sur l'avenir du CHUM.

Ironique, cette sortie amère de M. Bouchard, livrée sur le ton de celui qui vient de perdre une bataille! Dis-moi qui tu fréquentes...

Après tout, n'est-ce pas sous sa gouverne qu'on a comprimé de 2,3 milliards de dollars les dépenses en santé afin d'atteindre le déficit zéro une année plus vite que prévu? N'est-ce pas lui, M. Bouchard, qui a personnellement défendu l'idée d'emprunter 2,3 milliards à long terme pour financer le départ précipité pour le retraité de 33 000 employés, dont des milliers de médecins et d'infirmières spécialisées? Cette erreur, la plus grave d'un gouvernement du Québec contemporain, nous en payons encore le prix.

Comme M. Bouchard, les Québécois aussi préfèrent «les grands projets» au «petit pain». Pour autant, cela ne fait pas d'eux des valises.

Jean-Robert Sansfaçon

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSSAFAÇON
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information JULES RICHER
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directrice, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



L E T T R E S

Des partenaires?

Lettre à Ralph Goodale, ministre fédéral des Finances

J'ai été ébahi à la suite de vos propos sur la prétendue absence de déséquilibre fiscal: «[...] Ottawa et les provinces sont partenaires dans de nombreux domaines, dont plusieurs relèvent exclusivement des provinces» [sic] (*Le Devoir*, les 5 et 6 mars 2005). Prenez-vous les Québécois pour des imbéciles en leur disant ouvertement que le gouvernement fédéral est partenaire de programmes exclusivement de compétence provinciale?

Vous avez aussi dit que le rôle fédéral «va continuer d'augmenter» dans nos domaines d'activité. Maintenant que les commandites scandalisent tout le monde, Ottawa chercherait-il à obtenir une visibilité accrue dans les programmes sociaux provinciaux?

Vous en rajoutez même en disant que les provinces, étranglées selon le bon vouloir ou non du fédéral, sont elles-mêmes responsables de leur sort fiscal. Un peu plus et on croirait que vous tenez nos impôts en otage afin de nous garder dans le droit chemin du fédéralisme centralisateur!

Votre mépris de la population et l'opportunisme émanant de vos positions constitutionnelles expliquent pourquoi les gens sont écœurés de la politique. Votre cirque médiatique essaie de faire basculer la réalité à votre profit. Et nous, les imbéciles, devrions applaudir?

Jason Daoust
Montréal, le 7 mars 2005

Victimes d'une guerre perdue

La mort récente de quatre officiers de la GRC lors d'une opération contre la maricurie démontre une fois de plus l'échec de la prohibition. Cette politique non seulement coûte la vie à nos policiers mais engendre un climat de violence qui s'étend à la société civile. Notre incapacité à gérer intelligemment nos propres péchés coûte cher au trésor public, qu'il soit humain ou financier. Condoléances aux familles victimes d'une guerre perdue.

Serge Granger
Montréal, le 4 mars 2005

Le logement et les déficients

Gabrielle Major, un organisme public responsable de la déficience intellectuelle dans l'est de Montréal, vient de déposer un plan de fermeture de 26 résidences communautaires. En d'autres mots, 160 déficients intellectuels seront évincés de leur maison. Ces citoyens sont, comme vous et moi, bien intégrés dans leur quartier. On s'appête à démanteler un réseau de résidences qui constitue un joyau en matière de qualité de services et d'intégration sociale.

Ces maisons appartiennent à des fondations dévouées à leurs causes respectives. Alors, traîtres nos voisins en propriétaires ou, à tout le moins, en locataires. Reconnaissons leurs droits et faisons en sorte qu'ils puissent y demeurer, comme vous et moi dans nos maisons ou nos logements. Il s'agit là d'un véritable patrimoine qui appartient à une minorité vulnérable.

Les déficients intellectuels ne sont pas des malades. Ce sont des gens comme vous et moi, avec des qualités, des défauts, des joies, des peines, et ils gagnent à être connus. La grandeur d'une société se mesure à sa capacité d'intégrer ses minorités. Le réseau de résidences, développé par Gabrielle Major, est un centre d'excellence qui doit continuer d'exister.

Gérard Dansereau
Boucherville, le 7 mars 2005

La LCH à la place de la LNH

Profitez du lock-out pour faire place à une LCH (pour «Ligue canadienne de hockey») et dire adieu à la LNH (pour «Ligue nationale de hockey») au Canada.

Une ligue canadienne de hockey exclusive comporterait plusieurs avantages. Le hockey est le sport national canadien et non états-unien. Une ligue totalement canadienne d'environ dix équipes «d'un océan à l'autre» refléterait mieux cette réalité.

Il n'y aurait plus de problèmes de fluctuations entre la monnaie canadienne et la devise américaine, un obstacle à la planification budgétaire des équipes canadiennes. Les joueurs devraient être canadiens pour en

faire partie, ce qui accroîtrait notre identification à ces équipes. Si un joueur européen voulait y jouer, il devrait immigrer et attendre de se faire naturaliser avant d'être admissible.

Une entente de partenariat entre clubs et joueurs pour verser un plafond d'environ 50 % des recettes en salaires serait nécessaire pour garder le prix des billets... abordable afin que ce sport ne soit pas réservé en bonne partie aux grosses compagnies comme «déduction fiscale» à l'avantage de leurs gros clients.

Récupérer notre sport national ainsi n'empêcherait pas d'organiser des tournois entre cette nouvelle ligue et la LNH américaine ou des ligues européennes, sur une base annuelle ou autrement, pour une coupe mondiale de hockey.

Gilles Bousquet
Saint-Hyacinthe, le 7 mars 2005

L'ayatollisme des humoristes

Le moins qu'on puisse dire, c'est que les humoristes ne préchent pas par l'exemple. Ils exigent du public qu'il les suive, qu'il approuve leurs attaques, leur langage et leur humour (quand il y en a un) au nom de la liberté d'expression et du droit de l'artiste de créer ses personnages et ses mises en scène. Je veux bien les suivre dans cette voie... jusqu'à un certain point. Sur le plateau de *Tout le monde en parle*, l'automne dernier, le Dr Réjean Thomas a justement fait remarquer que si les humoristes réclament le droit de tout se permettre, ils n'apprécient pas beaucoup d'être l'objet de critiques. Il fallait voir Lise Dion se rembrunir quand le fou du roi Dany Turcotte lui en a envoyé quelques-unes lors de son passage à l'émission en question. En termes à peine voilés, Lise Dion lui a fait savoir qu'il n'était pas drôle. La sortie de Denise Bombardier sur la qualité de la langue des humoristes était une opinion qu'elle avait le droit d'émettre, et on se serait attendu à une argumentation plus structurée de la part des humoristes pour défendre leur point de vue qu'un vulgaire «Qu'a mangé d'a m...!». Incapables, semble-t-il, de faire valoir leur point de vue de façon civilisée (et on aimerait bien l'entendre), certains humoristes sont en train de sombrer dans une intolérance qui tient de l'ayatollisme.

André Senécal
Gatineau, le 2 mars 2005

LIBRE OPINION

Le ministre Couillard ou l'avenir

LUC BESSETTE
Médecin et cofondateur de MD-Plus

On peut comprendre Jean Charest de vouloir apprécier un soutien populaire aux décisions quotidiennes de son administration, mais on ne pourra pas lui pardonner de subordonner l'avenir d'un peuple au populisme. Or, dans le dossier du CHUM, le premier ministre ne peut baser sa décision sur la mise en scène trompeuse de la commission parlementaire menée par le ministre Philippe Couillard. En effet, Lucien Bouchard a raison de laisser entendre que la façon cavalière avec laquelle ce dernier a fait fi des meilleures expertises et usé d'arguments fallacieux pour imposer un choix qui nie aux Québécois grandeur et excellence d'avenir ne saura résister au jugement de l'histoire.

Le ministre a fait grand état ces jours derniers de la question de la sûreté ferroviaire advenant la construction du CHUM sur le terrain de la gare de triage d'Outremont. On a effectivement appris qu'il y a un risque, une fois tous les «quelques siècles», qu'un accident majeur survienne. Le ministre Couillard demande des garanties de sûreté. Il voudrait éviter qu'on mette ainsi à mal des centaines de patients d'un CHUM qui serait localisé à plusieurs centaines de mètres d'un éventuel accident.

On ne pourrait que saluer la vertu du ministre.

Domage toutefois que cette vertu apparaisse plus intense face à une menace virtuelle appréhendée, mais peu probable, que face à un danger existant et réel. Se rappelle-t-on toujours que, l'an dernier, plus d'une centaine de patients du CHUM ont contracté le *Clostridium difficile* et que plusieurs dizaines d'entre eux sont morts d'une maladie qui aurait pu et dû leur être évitée?

La mauvaise gestion hospitalière, un entretien sanitaire déficient, la surpopulation des corridors et des chambres ainsi que l'isolement inadéquat des cas infectés ont contribué et continuent à propager des maladies évitables. Cela est un danger réel et un véritable problème de sûreté biologique. Ce risque actuel a tué et tuera bien plus que l'accident ferroviaire appréhendé. On plaide qu'il faudra décontaminer le site d'Outremont. Mais que dit le ministre de la décontamination biologique du site de Saint-Luc, notamment?

Prétendre qu'on fera le CHUM à Saint-Luc et qu'on tentera d'y greffer une technopole des sciences de la vie ultérieurement revient à reléguer ce projet aux oubliettes administratives. Or il y a effectivement lieu, au profit des générations futures, de développer une technopole de la santé qui permettrait au Québec de se hisser dans le peloton de tête du développement des sciences de la vie. Le Québec dépense déjà 20 milliards par année en services de santé. Pourquoi ne pas tirer parti de cette activité économique et du savoir qu'elle génère?

Quand on sait que le secteur manufacturier et même celui des services se délocalisent maintenant en Asie, l'avenir économique de notre société passe par le développement de secteurs de pointe. Le Québec pourrait et doit, s'il veut maintenir son statut économique, tirer avantage d'un secteur d'avenir aussi porteur que celui des sciences de la vie. Ignorer cet impératif dans un monde ouvert sur la mondialisation en revient à décider de se marginaliser et à accepter de laisser glisser les siens vers la dépendance et l'infériorité.

Malgré les prétentions contraires du ministre Couillard, cette technopole ne peut se faire sur la base du recyclage de vieux bâtiments, sur un site coincé et exigu. Aussi, permettons-nous de convier le premier ministre à un espace plus vaste, à un regard porté vers l'avenir et qui prenne en compte les générations futures. C'est là le meilleur avenir, le seul qui mérite d'être laissé en héritage.

Évitons de répéter l'erreur de l'an dernier. À l'ère d'Internet, il aura fallu plus de trois mois au ministre Couillard pour cumuler et saisir l'information nécessaire afin de reconnaître l'épidémie meurtrière due au *Clostridium difficile*. On comprend bien que le ministre veuille être prudent, mais le Québec a besoin de plus vite et de mieux. Autrement, c'est le train quotidien qui déraillera, au CHUM et dans l'ensemble du réseau sanitaire.

IDÉES

L'université sur la place publique

Cette grève n'est pas un geste irréfléchi

PASCALE BÉDARD,
MYRIAM BERTHELET, ÉRIC
DUHAIME, AMÉLIE GROLEAU

Étudiants à la maîtrise en sociologie

ALEXANDRE JACQUES

Étudiant en études littéraires
Université du Québec à Montréal

Depuis le 1^{er} mars 2005, 45 000 étudiants des niveaux collégial et universitaire sont en grève. Cette grève générale a été votée afin que le gouvernement Charest revienne sur ses positions face aux compressions de 103 millions de dollars effectuées dans le régime des prêts et bourses, entre autres revendications. Nous croyons que la grève est un moment privilégié afin d'entamer une réflexion plus large sur la place accordée à l'université dans la société québécoise. [...]

Le Québec est fier de sa Révolution tranquille, qui a permis la démocratisation de l'éducation. La naissance d'un ministère spécifique à ce domaine dans les années 60, la création des cégeps et celle de nouvelles universités à vocation plus populaire comme le réseau de l'Université du Québec sont autant d'éléments qui fondent cette fierté.

Cependant, 40 ans plus tard, que reste-t-il de cet esprit démocratique alors que l'accessibilité des études universitaires est constamment compromise par des mesures portant atteinte au droit à l'éducation: menace de dégel des frais de scolarité, augmentation des frais afférents, accroissement de l'endettement étudiant, etc.?

Quelle augmentation de budget?

Il est intéressant de remarquer que lors du dévoilement du dernier budget provincial, le 30 mars 2004, Yves Séguin, alors ministre des Finances, se targuait d'augmenter le budget alloué à l'éducation

de 2,7 %. Ces 309 millions ont bien été investis quelque part, mais où? Pourquoi n'en ressentons-nous pas les effets? Pourquoi certains cours universitaires sont-ils de plus en plus surchargés? Pourquoi les directions des universités prennent-elles le soin de «rationaliser» les choix de cours, faute de budget?

Cet argent aurait-il été investi exclusivement aux niveaux primaire, secondaire et collégial? À constater le début des moyens de pression chez les enseignants du primaire et du secondaire ainsi que l'empressement des associations collégiales à rejoindre le mouvement de grève, il nous semble bien que cette fameuse augmentation des budgets n'est pas plus facile à déceler au sein de ces différents milieux.

Et pourquoi alors, si le budget de l'éducation augmente, est-il nécessaire d'endetter davantage les étudiants en coupant le régime des prêts et bourses? Pour les responsabiliser davantage? Eh bien, cet argument est de trop. Nous sommes la «génération responsable»: la dégradation de l'environnement menant au réchauffement de la planète, les risques de plus en plus élevés de pandémies et les défis du vieillissement de la population ne sont que quelques éléments de notre rehaussement avenir, de nos «responsabilités» à venir.

Nous sommes déjà responsables des errements passés. Est-il vraiment nécessaire de nous responsabiliser davantage en hypothéquant notre avenir? En fait, il s'agit plutôt d'une déresponsabilisation de l'État envers l'éducation publique par l'établissement de politiques néolibérales.

Le savoir à privilégier

Pour réfléchir à ces nouveaux défis qui attendent notre société, la poursuite d'une réflexion globale et critique est indispensable. Nous devons être en mesure de tirer les leçons de l'histoire, de comprendre les origines de l'ordre économique qui nous gouverne et les logiques qui le sous-tendent afin d'élaborer de nouvelles conceptions du monde.

Malheureusement, dans l'ordre actuel des choses,

tout doit aller plus vite. Le savoir doit s'adapter à la réalité constamment en changement et les savoir-faire gestionnaires apparaissent comme la nouvelle panacée alors que les savoirs universalistes comme la philosophie, l'histoire ou la sociologie sont taxés de se limiter à un pelletage de nuages idéaliste.

La réflexion à long terme sur la globalité de l'expérience humaine et la recherche du sens de nos actions sociales seraient devenues des activités futiles, improductives et inutiles. Ainsi en serait-il également de l'art, des lettres et de la physique fondamentale... Notre époque est-elle donc présomptueuse au point de croire n'avoir plus besoin de retourner aux fondements de nos cultures, s'engageant dans une fuite en avant sans retour réflexif? [...]

Dans la roue perpétuelle des innovations, du changement, de la technologie et des progrès scientifiques, n'oublions-nous pas qu'il est primordial de penser ces changements? N'oublions-nous pas que cette réflexion est aussi riche et aussi fondamentale pour le développement de la culture humaine que tous les progrès technologiques possibles? D'où la nécessité de préserver le financement public des universités.

La rhétorique politique actuelle, nous la connaissons: «le gouvernement n'a pas d'argent». Tout ce qui pouvait être investi l'a déjà

été dans les deux grandes priorités que sont la santé et l'éducation. Ceci est alarmant à plusieurs égards. Compte tenu des efforts investis dans les domaines «prioritaires», il n'est pas étonnant que les domaines «non prioritaires», tels le monde de la culture et le milieu écologique, crient haut et fort leur indignation.

Quelle est la cohérence d'un gouvernement qui n'est pas en mesure d'assumer l'importance des priorités qu'il s'est lui-même fixées? De l'argent, au Québec, il y en a. La question est alors celle-ci: comment souhaitons-nous répartir cette richesse? Il s'agit bien d'un choix de société.

L'éducation, à n'importe quel niveau, n'est pas un privilège. Les choix idéologiques du gouvernement

En tant
qu'étudiants,
nous
sommes
convaincus
d'enrichir
la culture
québécoise



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Environ 45 000 étudiants sont en grève.

ne devraient pas condamner les étudiants à un surendettement exponentiel, les contraignant à vivre pauvrement non seulement pendant mais également après leurs études. En tant qu'étudiants, nous sommes convaincus d'enrichir la culture québécoise grâce à nos acquis et par nos efforts.

Cette grève n'est pas un geste irréfléchi: elle symbolise le ras-le-bol des étudiants face au peu de cas que l'on fait de leur situation dans la société et du peu de reconnaissance dont bénéficie leur statut au Québec. Nous sommes l'avenir. Et nous sommes prêts à porter ce débat sur la place publique.



SHARIF KARIM REUTERS

De jeunes Libanais font le signe de la victoire à la suite de l'annonce du début du retrait de l'armée d'occupation syrienne.

À la croisée des chemins

Espoir et confusion au Liban

ROGER CHAHINE

Titulaire d'une maîtrise en études internationales,
Université de Montréal

L'enthousiasme de certains journalistes et spécialistes du Moyen-Orient, suscité par les scènes de Libanais en liesse sur la place des Martyrs à Beyrouth, a de quoi étonner. Les qualificatifs et les comparaisons n'en finissent plus: de la Révolution orange de l'Ukraine en passant par la chute du mur de Berlin et en terminant par le Printemps de Prague, tout y passe.

Or, même si l'opposition libanaise a réussi à obtenir de façon démocratique et pacifique le départ du gouvernement — un exploit en soi dans la région, il est vrai — et même si le président syrien, Bachar al-Assad, a annoncé ce samedi le redéploiement de ses troupes et sa volonté de se retirer du Liban, il est encore un peu prématuré, et peut-être même inapproprié, de s'exalter devant cette situation.

Une première raison pour justifier cette affirmation réside dans le fait que ces manifestations ne sont pas chose nouvelle dans ce pays. Il y a plus de deux ans déjà, en août 2002, un mouvement populaire anti-syrien avait vu le jour au Liban. Ce mouvement fut violemment réprimé par les forces de sécurité et de renseignement qui y régnaient en maîtres.

Si est vrai que ce mouvement n'était pas aussi généralisé ni aussi rassembleur que celui d'aujourd'hui, il est tout aussi vrai que le mouvement d'alors n'avait pas entraîné l'intérêt politique et médiatique actuel [...].

De plus, et comme l'a si bien souligné Zvi Bar'el dans le *Haaretz* dernièrement, la société libanaise, à travers certains éditoriaux, a commencé à s'interroger sur l'utilité de la présence syrienne lorsque le retrait israélien avait paru évident, vers la fin de mars 2000. En ce sens, le retrait israélien du Liban enlevait à l'armée syrienne le rôle, et l'argument, de contre-poids stratégique qui justifiait sa présence.

Finalement, comment oublier les manifestations d'appui massives au gouvernement intérimaire du général Michel Aoun à la fin des années 80? Cette mobilisation sans précédent du peuple libanais qui demandait le retrait des troupes syriennes n'a pas

reçu l'appui des États-Unis et de leurs alliés occidentaux. Ce mouvement ne figurait tout simplement pas au programme des grandes puissances, celles-ci étant occupées à assurer l'accès au pétrole du Golfe sous le prétexte de la libération du Koweït.

La deuxième raison qui pousse à la prudence tient aux antécédents de l'armée syrienne au Liban. En effet, la Syrie a déjà «redéployé» ses troupes à plusieurs reprises depuis l'an 2000, sans jamais atteindre les objectifs fixés par les accords de Taëf. Or ces accords prévoyaient un rassemblement des troupes syriennes dans la vallée de la Bekaa pour une période de deux ans, avant un retrait total qui aurait dû avoir lieu en... 1991!

Aujourd'hui, il apparaît clair que les pressions régionales et internationales, additionnées à la «mission démocratique» américaine au Moyen-Orient, vont venir à bout de l'occupation militaire syrienne. En fait, selon les dernières nouvelles, le redéploiement vers la Bekaa devrait être complété d'ici un mois. Mais la suite demeure nébuleuse même si le président syrien lui-même a tenu à préciser au magazine américain *Time* qu'il n'était pas un «Saddam Hussein» et qu'il allait donc coopérer.

Ceci étant, comment pourrait-on s'assurer que la Syrie ne continuera pas de gouverner le Liban par procuration à travers ses propres services secrets de sécurité ainsi que ceux du Liban, qui leur prêtent allégeance? La présence de ces services pourrait empêcher la tenue d'élections complètement libres en mai prochain, comme l'a récemment mentionné Mary-Jane Deeb, spécialiste du Moyen-Orient, dans *La Presse*.

Qui est l'opposition?

La dernière raison qui devrait nous pousser à prendre nos précautions est la composition de l'opposition elle-même ainsi que ses positions. À ce jour, la formation de l'opposition comprend la majorité des sunnites, des druzes et des chrétiens. Or la communauté chiite, qui constitue plus de 40 % de la population libanaise et qui est allié à la Syrie à travers le mouvement Amal et le Hezbollah, est actuellement laissée de côté.

De plus, si l'opposition maintient son appui à la formule politique actuelle du Liban, à savoir le système politique confessionnel qui marginalise la

communauté chiite, on ne pourra pas s'attendre à une collaboration ou, du moins, à une ouverture de la part de cette dernière.

Par ailleurs, la résolution 1559 de l'ONU, qui appelle au désarmement de toutes les milices sur le territoire libanais et qui vise expressément les Palestiniens et le Hezbollah, a de quoi effrayer ce mouvement. Puisque le Hezbollah est placé sur la liste des organisations terroristes par les États-Unis et compte tenu de la guerre au terrorisme déclarée depuis le 11 septembre 2001, ça ne prend pas beaucoup d'effort pour imaginer la suite des choses.

En étant le grand gagnant du retrait israélien, le Hezbollah, malgré un certain degré de pragmatisme et d'adaptabilité à la scène libanaise, n'acceptera pas facilement de jouer les seconds violons et de gaspiller les gains réalisés au cours des dernières années. De là son appel à des manifestations d'appui à la présence syrienne.

L'opposition fait maintenant face à des choix historiques qui pourront avoir un impact profond sur l'avenir du pays et sur la situation régionale.

Sur le plan externe, l'opposition doit donc s'assurer que la solution adoptée soit avant tout une solution libanaise. En ce sens, il faudra que cette opposition sache équilibrer l'apport régional et international tout en écoutant attentivement les appels qui vont lui parvenir de la rue libanaise. La composante chrétienne — à laquelle on colle l'étiquette de pro-occidentale — ne devra pas se jeter dans les bras des États-Unis ou de la France, tout comme il sera demandé à la composante musulmane de ne pas «radicaliser» son appartenance arabe.

Sur le plan interne, il est impératif que l'opposition choisisse une démarche inclusive en ce qui concerne la communauté chiite libanaise. Plus qu'un règlement de comptes rançunier ou un dialogue fondé sur le principe du jeu à somme nulle et de la négociation partant des intérêts partisans, il faudra adopter un dialogue fondé sur la volonté de comprendre la position de l'autre et son apport au bien commun de la nation libanaise.

Sinon, la «poudrière libanaise» risque bientôt d'exploser et les amateurs de comparaisons pourront alors parler de la «nouvelle Yougoslavie» ou, pire encore, de la guerre civile libanaise... revue et améliorée!

Réforme du réseau de la santé

La zone de confort

«Le discours qu'on nous tient sur l'importance de s'adapter au changement est à la fois stupide et dangereux. La seule manière d'arriver à gérer le changement est d'en être l'instigateur.»

— Peter Drucker, professeur américain émérite, spécialiste en gestion des organisations

JACQUES FOURNIER

Employé dans un centre de santé
et de services sociaux (CSSS)

Une phrase circule beaucoup présentement dans le réseau de la santé et des services sociaux: «Il faut sortir le personnel de sa zone de confort pour qu'il adhère aux changements.»

Cette phrase passe-partout manifeste une grande sensibilité, on s'en doute, à l'égard des intervenants qui se perçoivent comme étant à bout de souffle, écrasés par la surcharge de travail et les listes d'attente.

Mais cette phrase a un petit côté culpabilisant. En l'entendant, l'intervenant se demande: suis-je bloqué? Est-ce que je refuse le changement nécessaire? Suis-je un dinosaure?

Alors, l'intervenant, pour mieux comprendre, regarde autour de lui. Que constate-t-il? Il observe le teint verdâtre de plusieurs cadres, épuisés. Ceux-ci, en plus de participer aux habituelles réunions de comités de gestion, doivent s'impliquer dans les réunions des comités de réorganisation créés pour mettre en marche les fameux «projets cliniques» (les nouveaux mots pour «réorganisation des services»). Comme les cadres sont de moins en moins disponibles, les intervenants ont de la difficulté à les rencontrer pour recevoir de l'appui et de l'encadrement professionnel, accroissant ainsi leur sentiment d'épuisement.

C'est alors que l'intervenant entend parler des «champions». Les champions, ce sont ceux qui vont aider à faire de la réforme Couillard-Charest une réussite. Un champion, c'est, tout simplement, un leader. Pourquoi ne pas dire leader plutôt que champion? Cela fait partie du marketing. Il y a un petit côté Wal-Mart dans le mot «champion». Pourrions-nous éventuellement devenir des «associés»?

L'intervenant qui veut comprendre davantage se tourne alors vers les groupes communautaires. Il entend dire que ces derniers ne sont pas chauds à l'idée des «projets cliniques». Ces mots leur «hérisseraient le poil» et ne font pas partie de leur culture. Par contre, ce sont des mots employés fréquemment dans la culture hospitalière. Comme les groupes sont appelés à s'impliquer dans les «projets cliniques» comme partenaires, on se demande à quoi pensaient ceux qui ont choisi ces termes. Les groupes auraient-ils été à l'aise avec «projets de développement ou de transformation sociale», ou quelque chose du genre.

Que faire, alors? Sur le ton de l'humour, on pourrait renverser la proposition. On pourrait travailler à sortir le ministre Couillard de sa «zone de confort» (gros contrat) en revendiquant un meilleur financement du réseau, en particulier des services à domicile mais des autres secteurs également. Le ministre serait plus à l'aise si on se limitait à parler de recherche d'efficacité, de «réingénierie».

On pourrait aussi travailler à sortir certains technocrates régionaux et nationaux de leur «zone de confort», bien installés qu'ils sont à laisser défilier de leurs certitudes technocratiques. Pouvoir, quand tu nous tiens!

Et voilà qui nous ramène à notre beau programme pour les intervenants: résister et construire.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éducation); Joëlle Boileau (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Mylen (justice et faits de société), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Laurence Clavel, Jean-Guillaume Dumont (communis Internet), Isabelle Paré (santé), Louise-Maude Rioux-Seouy (survivants); Pauline Gravel (sciences); Guillaume Bourgault-Côté (survivants); Michel Bélaire (théâtre et cabaret culturel); Diane Précourt (responsable des pages thématiques); Martin Duchas, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (directeurs); Renée Léo Guimont et Serge Pagnin (lecteurs abonnés); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Stéphane Baillargeon (reporter), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (titres), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamerche (arts visuels et musique), Frédéric Doyon (survivants); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Philippe Papienau (pupitre); à l'information politique: Hélène Buzetti et Manon Corvellec (correspondants parlementaires à Ottawa), Tommy Chouinard et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Marle (secrétaire à la rédaction); Marilyn Hamelin, Alexandre Shields (communis); La documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa); LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Jacqueline Avril, Jean de Billy, Marlène Côté, Dave Cameron, Yan Hamel, Christiane Legault, Amélie Maltais, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Micheline Ruellan, Nadia Sebai, Mélanie Simard (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires); LA PRODUCTION: Christian Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filon, Nathalie Zemaits, Olivier Zaida. INFORMATIQUE: Yanick Martel (responsable), PROMOTION, DISTRIBUTION ET TRAJET: Linda Thériault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Roxanne Labelle (coordonnatrice à la promotion et à la sollicitation), Loli Sénéchal-Berthiaume, Monique Heures, Rachelle Leclerc. L'ADMINISTRATION: Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Germain Haack (contrôleurs), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjoins administratifs), Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

ACTUALITÉS

THÉÂTRES

SUITE DE LA PAGE 1

«Notre conférence de presse veut réagir au communiqué de presse reçu vers 19h dimanche, une tactique connue des firmes de relations publiques pour empêcher les journalistes de recueillir des commentaires, a dit le président d'entrée de jeu. Ça m'insulte. C'est une façon de faire qu'on ne connaît pas au théâtre. Nous avons même écrit que la guerre des communiqués n'aurait pas lieu...»

Tout en regrettant d'être passé à négocier sur la place publique, Pierre Curzi a ensuite confirmé les données dévoilées ce week-end. «Oui, nous demandons un changement radical dans la structure de rémunération, a-t-il dit. Oui, nous demandons de trouver autour de un million de plus par année. Mais cela ne représente que 3 % des budgets globaux des douze théâtres membres de TAI.»

Ceux-ci préfèrent parler d'une augmentation démesurée des cachets individuels, qui passeraient en moyenne de quelque 6000 \$ à environ 9000 \$ par contrat. «Trois pour cent du chiffre d'affaires ou 40 % de hausse de l'enveloppe globale des cachets ou un million: au bout du compte, nous parlons tous de la même chose, commente Marie-Thérèse Fortin, directrice artistique du Théâtre d'Aujourd'hui et porte-parole de TAI. Cet argent neuf, nous ne l'avons pas et ce n'est pas de la désinformation de le dire. C'est justement pour révéler cette impasse que nous sommes sortis publiquement dimanche. Il faut dire au public comme aux gouvernements que la prochaine saison est menacée par ces demandes.»

Un médiateur, choisi par la Commission de reconnaissance des associations d'artistes professionnels, s'impliquera dans le dossier à compter du 23 mars. Entre-temps, dès vendredi, les douze membres de TAI vont se réunir pour déterminer des dates butoir pour l'annulation de la prochaine saison. «On ne peut rien former dans notre groupe, dit encore Mme Fortin. Il faudra donc arrêter des dates pour les différentes salles.»

La directrice souhaite «ardemment» s'entendre avec ses employés-comédiens. Elle voudrait définir une mécanique à court terme pour lever les moyens de pression puis définir des solutions à moyen terme. «Il faut être réaliste», répète-t-elle.

LUDA convoque sa propre assemblée générale des artistes-interprètes le 17 avril, puisque la mesure contre la signature des contrats s'étend jusqu'à là. La section des comédiens de l'Union compte environ 1100 membres, dont une petite moitié travaillent dans les salles de TAI. Les conditions de travail de ces artistes n'ont pas changé depuis des années. L'entente collective renégociée en ce moment traîne ses grilles minimales de tarification depuis 1998. Depuis des décennies au Québec, les cachets versés incluent environ 110 heures de répétition.

Pour l'UDA, il est donc plus que temps que les artistes-interprètes voient leur condition de vie s'améliorer. «Quand le prix de l'huile à chauffage augmente, que font les théâtres?» demande Pierre Curzi. Ils se débrouillent pour payer. La seule chose qui n'ait pas augmenté depuis une décennie, c'est la rémunération des artistes. Le tarif horaire payé aux comédiens est dérisoire. Ce n'est pas normal.»

Les directions se disent incapables de dégager de l'argent. Elles expliquent que les commanditaires ne donneront pas davantage et que la hausse du prix des billets réduirait la fréquentation des salles. Reste donc la mince possibilité de voir les subventions gouvernementales augmentées dans le prochain budget. Des représentants de TAI rencontreront d'ailleurs un haut fonctionnaire du ministère de la Culture dans les prochains jours. «Un médiateur a été nommé et nous laissons les deux parties poursuivre leurs négociations», commente laconiquement Isabelle Melançon, porte-parole de la ministre Line Beauchamp.

Le président Curzi interpelle Québec d'une autre manière. Il affirme que les cachets versés aux artistes n'ont pas bougé, ou si peu, même si les budgets du Conseil des arts et des lettres ont augmenté de manière substantielle depuis quatre ans. Cette position occasionne d'ailleurs des tensions avec le Mouvement pour les arts et les lettres (MAL), une coalition d'organismes culturels qui organise aujourd'hui même à Montréal une nouvelle manifestation en faveur d'une autre hausse des budgets du CALQ. L'Union des artistes ne fait pas partie du MAL.

«Le CALQ a maintenant 21 millions de plus par année et nos membres ne peuvent en mesurer les effets, conclut le président Curzi. Il y a franchement quelque chose de pourri dans le fonctionnement du système des arts au Québec...»

Le Devoir

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Service à la clientèle et abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean-sur-Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Navo de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

SUITE DE LA PAGE 1

«Monsieur le ministre, la FEUQ appelle ses 170 000 membres à débrayer et à aller en grève puisque c'est la seule avenue qui reste pour faire entendre raison», a-t-il affirmé solennellement, précisant que c'était la première fois depuis la grève de 1968 que le mouvement prenait autant d'ampleur.

Avec la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), qui appelait la semaine dernière ses 60 000 membres à sécher leurs cours, et la Coalition pour une ASSE élargie (CASSEE), qui compte déjà quelques dizaines de milliers d'étudiants décidés à faire la grève, le mouvement pourrait rapidement augmenter avec ce nouvel appel. On compte au Québec plus de 250 000 cégépiens et universitaires, toutes allégeances confondues.

L'appel de la FEUQ n'a pas ébranlé le ministre Fournier. Après avoir annoncé lundi être incapable de restituer les 103 millions demandés, le ministre a répété hier que sa marge de manœuvre financière n'atteignait pas ces limites. «On n'y est pas», a-t-il indiqué, précisant ensuite que d'autres solutions étaient possibles, «entre zéro puis cent millions».

Affirmant plus d'une fois que son cabinet était en «communication quotidienne» avec la FECQ et la FEUQ, le ministre de l'Éducation a de nouveau rabroué les étudiants en grève — désormais évalués à

ÉTUDIANTS

plus de 70 000. «Ils renoncent à l'accès aux études pour faciliter l'accès aux études. Il me semble que ce n'est pas le bon moyen.»

Cette allusion à la responsabilité des étudiants irrité la FEUQ. «Ce qui est irresponsable, ce n'est pas la grève, a répliqué Pier-André Bouchard-St-Amant. C'est qu'un ministre dise que l'argent ne pousse pas dans les arbres alors que son gouvernement est en train de couper dans le tronc en promettant des baisses d'impôt.»

La FEUQ croit que de 30 à 40 % de ses membres écouteront l'appel qui leur a été lancé. «Il y avait 30 000 jeunes en grève le 24 février, il y en a 70 000 aujourd'hui, il y en aura 150 000 la semaine prochaine», ajoute-t-il, évoquant l'ensemble des étudiants du Québec.

À l'Assemblée nationale, qui reprenait hier ses débats, le mouvement de grève a eu des échos. La députée de l'opposition Pauline Marois, critique en matière d'éducation, n'a pas manqué de rappeler que les 70 millions versés par la Fondation canadienne des bourses du millénaire à l'intention des étudiants québécois étaient toujours retenus à cause de cette décision de Québec de modifier 103 millions de bourses en prêts.

«Les étudiants québécois pourraient subir un nouvel affront de la part du gouvernement, non pas de 103 millions, mais se voir privés de 173 millions», a indiqué Mme Marois.

À la Fondation, on a confirmé hier que ces 70 millions étaient toujours retenus, puisque le contrat liant l'organisme à la province n'est pas respecté. «En ce qui nous concerne en ce moment, nous n'avons plus d'entente avec le Québec, a expliqué hier Jean Lapierre, directeur des communications à la Fondation. Le ministre a renié sa signature, nous n'avons plus notre contrepartie, donc plus de contrat, et pas d'argent versé.»

Ladite contrepartie stipule notamment qu'une portion des 70 millions versés annuellement depuis 1999 doit servir à réduire de 25 % le plafond des prêts. Or la révision du système d'aide financière effectuée par le gouvernement Charest en mars dernier a eu l'effet contraire, rehaussant de façon considérable l'ensemble des plafonds de prêts. «L'argent est retenu mais il demeure aux étudiants du Québec», explique M. Lapierre.

Le ministre de l'Éducation a par ailleurs assuré que sa recherche «de solutions» englobait ces 70 millions, «que nous n'avons pas l'intention de laisser sur la table à Ottawa». «Nous allons nous assurer que parmi ces solutions il y ait aussi cet argent qui soit disponible pour le Québec», a répondu M. Fournier aux préoccupations de l'opposition.

Avec la collaboration de Tommy Chouinard
Le Devoir

PÉTROLE

SUITE DE LA PAGE 1

Le billet vert pâlisait aussi face à la livre anglaise, qui prenait 1,5 ¢ à 1,9289 \$ US, et l'euro qui gagnait 1,30 ¢ à 1,3344 \$ US.

«Il y a eu des commentaires de George Bush jugés assez agressifs envers certains pays du Proche-Orient, dont l'Iran et la Syrie», a relevé Tony Machacek, opérateur à la maison de courtage Bache Financial. «Cela a ravivé les inquiétudes sur l'instabilité au Proche-Orient.»

Le président américain George W. Bush a averti hier Damas et Téhéran d'arrêter d'utiliser le meurtre comme outil politique et de mettre fin à tout soutien au terrorisme, et il a enjoint aux troupes syriennes de quitter le Liban avant les élections du printemps. «Toutes les forces militaires et de renseignement syriennes doivent se retirer [du Liban] avant les élections afin que ce scrutin soit libre et équitable», a déclaré M. Bush dans un discours à Washington. «La communauté internationale, y compris la Russie, l'Allemagne, la France, l'Arabie Saoudite et les États-Unis, a présenté une alternative à la Syrie: soit elle met fin à son occupation du Liban qui dure depuis près de 30 ans, soit elle se retrouve encore davantage isolée du monde», a-t-il rappelé.

Concernant l'annonce d'un retrait partiel faite par le président syrien Bachar al-Assad, M. Bush a déclaré que «les Libanais ont entendu le discours du président syrien. Ils ont déjà vu ces tactiques dilatoires et ces demi-mesures.»

Au sujet des relations avec Téhéran, M. Bush a rappelé que «la Grande-Bretagne, la France et l'Allemagne sont engagées dans des négociations difficiles avec l'Iran destinées à arrêter leur programme d'armes nucléaires.»

«Nous voulons que nos alliés réussissent, car nous partageons l'opinion voulant que, si l'Iran se dotait d'armes nucléaires, cela serait un facteur déstabilisant et menaçant pour ses voisins», a-t-il dit.

M. Bush n'a toutefois pas indiqué de quelle manière les États-Unis entendaient aider les pays européens dans leurs négociations avec Téhéran mais a appelé de ses vœux une démocratisation du régime iranien. «Le régime iranien devrait prêter attention aux préoccupations du monde et écouter la voix des Iraniens qui demandent la liberté et veulent que leur pays soit un membre respecté de la communauté internationale. Nous attendons le jour où l'Iran se joindra aux changements porteurs d'espoir dans la région. Nous attendons le jour où les Iraniens seront libres», a-t-il dit.

Le président américain s'est félicité des progrès du processus de paix entre Israéliens et Palestiniens. «Israël doit aider à la création d'un État palestinien viable ayant une continuité territoriale en Cisjordanie par le gel de toute colonisation», a-t-il indiqué, appelant les autorités palestiniennes à agir «de manière active» contre «les groupes terroristes».

Dans ce discours prononcé devant un institut spécialisé dans la Défense, M. Bush a défendu les principes, controversés, de la politique américaine au Moyen-Orient. «Notre stratégie pour promouvoir la paix à long terme est d'aider à transformer l'environnement qui donne naissance

à l'extrémisme et au terrorisme, surtout dans le Grand Moyen-Orient», a-t-il souligné.

«Les progrès de l'espoir au Moyen-Orient demandent une nouvelle manière de penser dans les capitales des grandes démocraties, y compris à Washington. Il doit être clair maintenant que des décennies passées à accommoder et excuser la tyrannie pour préserver la stabilité n'ont conduit qu'à l'injustice, l'instabilité et la tragédie. Il doit être clair que les progrès de la démocratie conduisent à la paix», a affirmé le président américain.

Des menaces

«On dirait des menaces», a observé de son côté Donald Luke, analyste de Fimat. «Si nous [les États-Unis] allons au Liban, cela soutiendrait le prix du pétrole, mais je ne pense pas que cela soit une possibilité pour le moment», a-t-il ajouté.

«M. Bush a fait des déclarations dans lesquelles il a reparlé de sa guerre contre le terrorisme, qu'il voit comme un conflit mondial», explique un opérateur du marché londonien sous couvert de l'anonymat. «L'Iran et la Syrie pourraient être les prochaines cibles, souligne-t-il. Le marché est très sensible à tout commentaire de George Bush car on ne sait pas vraiment quel sera sa prochaine initiative», poursuit ce courtier. Du coup, conclut-il, «les fonds spéculatifs ont été encouragés à acheter».

L'Iran est considéré comme le numéro deux de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), avec une production pétrolière d'environ 3,7 millions de barils par jour (mbj) et des réserves prouvées de près de 100 milliards de barils, les troisièmes au monde. La Syrie est un bien plus petit producteur de pétrole, fournissant moins de 500 000 barils par jour, mais sa situation géographique, notamment sa proximité avec l'Irak, inquiète les investisseurs.

Par ailleurs, d'après Phil Flynn, courtier chez Alaron Trading, l'envoie des cours s'explique aussi par la décision de Royal Dutch Shell de fermer sa plateforme de Draugen, sur le principal gisement pétrolier norvégien, en raison d'une fuite limitée de condensat, une forme très légère de pétrole. La production sur cette plateforme, qui fournit 120 000 barils par jour, ne devrait pas reprendre avant plusieurs jours, selon un porte-parole du groupe.

Selon Phil Flynn, de récentes déclarations saoudiennes selon lesquelles l'OPEP estime qu'il n'y a pas de pénurie, suggérant ainsi implicitement un maintien de la production lors de sa prochaine réunion du 16 mars à Ispahan (Iran), ont contribué à soutenir la tendance. «Si quelqu'un avait encore un espoir que l'OPEP augmente sa production, ces déclarations l'ont balayé», a souligné M. Flynn.

Celui-ci a également estimé que la faiblesse du dollar américain «donne à l'OPEP l'excuse dont elle a besoin pour ne pas augmenter la production. Ils peuvent rejeter la responsabilité de la hausse des prix sur le dollar et non sur l'insuffisance de la production», a expliqué le courtier.

Agence France-Presse
et Presse canadienne

SUITE DE LA PAGE 1

mandat à la condition que Télé-Québec demeure une télévision publique, qu'elle ne soit pas privatisée.

Si Télé-Québec doit se concentrer sur les activités de programmation, on suppose que le réseau devra donc abandonner des activités connexes relevées par le rapport. On ignore pour le moment s'il s'agit d'abandonner la production de documents éducatifs, par exemple, ou encore de vendre des installations non essentielles à la programmation.

Le Groupe de travail sur l'avenir de Télé-Québec a été mis en place au printemps dernier par la ministre de la Culture et des Communications, Line Beauchamp. Sa création avait soulevé la controverse parce qu'à l'époque plusieurs rumeurs faisaient état de l'intention de certains membres du gouvernement Charest de privatiser la chaîne.

Le groupe était constitué de neuf membres, dont l'auteur Guy Fournier, le producteur Michel Bissonnette, l'animatrice Suzanne Lévesque et la directrice des programmes de Télé-Québec elle-même, Louise Gendron. Il était présidé par Claude Bédard, un ancien cadre de Télé-Québec et de Radio-Canada.

Après avoir tenu 18 rencontres de juin 2004 à janvier 2005 et des audiences publiques en octobre 2004 à Montréal et à Québec, le groupe a remis son rapport à la ministre le 22 février dernier.

Le groupe devait passer en revue l'ensemble des processus d'affaires et d'organisation de Télé-Québec. Selon son mandat, il devait également tenir compte du rôle de Télé-Québec comme promoteur de l'identité québécoise et réfléchir sur sa mission régionale. Le groupe devait aussi analyser les publics-cibles à privilégier, les priorités quant aux genres d'émissions et examiner toutes les possibilités de partenariats que la chaîne pourrait établir.

Les autres membres du groupe étaient Blaise Gagnon, directeur de la Corporation de la salle de spectacles de Sept-Îles, Michèle Giroux, consultant en nouveaux médias, Pierre-Gérald Jean, enseignant mont-réalais dans le milieu communautaire et scolaire, et Nancy Savard, réalisatrice et productrice à Québec.

Le Devoir

LAFLEUR

SUITE DE LA PAGE 1

La contribution lui a été remboursée par JLCM en prime ou en frais de dépenses.

Pierre Davidson a livré un témoignage en tous points semblables. Leurs chèques sont parvenus à Yolande Thibault, candidate libérale dans la circonscription de Saint-Lambert. Au total, neuf employés de l'agence ont financé la campagne de Mme Thibault cette année-là, pour un total de 8550 \$. «On se sentait un peu forcé quand même de contribuer», a dit M. Michaud.

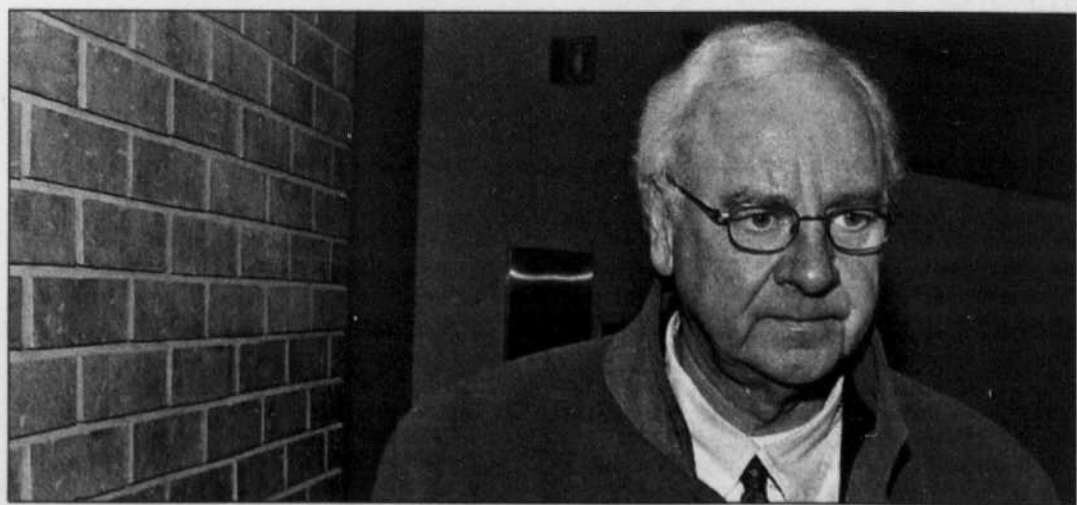
Jean Lafleur a prétendu exactement le contraire lors de son témoignage. «Je ne pense pas être intervenu», a-t-il dit au sujet de ces donations politiques spontanées de la part de ses employés et contractuels. M. Lafleur et ses compagnies ont versé, pour leur part, 47 718 \$ au Parti libéral de 1994 à 2001.

Pierre Michaud a par ailleurs manifesté son étonnement lorsqu'il a appris que JLCM facturait 2750 \$ pour chaque maquette réalisée dans le cadre de ses contrats de commandite avec le ministère des Travaux publics. C'est dix fois plus cher que le coût normal d'une maquette, qui oscille entre 275 et 300 \$, a-t-il expliqué.

Les Lafleur affligés

Le poids de la commission Gomery pèse lourd sur les épaules des Lafleur. Jean Lafleur tremblait des mains hier lorsqu'il a été poussé dans ses derniers retranchements, incapable de justifier les services rendus au gouvernement dans le cadre du programme des commandites, tandis que son fils Éric a été mené d'urgence à l'hôpital, pris d'un malaise quelques heures avant son témoignage.

Éric Lafleur s'est effondré hier matin dans les bureaux de l'avocat Jean A. Montigny, qui sert de quartier général aux Lafleur et à leur équipe. L'avocat de la famille, Jean-Claude Hébert, a trouvé Éric Lafleur «dans un état que je n'ose pas décrire». Conduit à l'hôpital en ambulance, Éric Lafleur a repris du mieux en après-midi et il a obtenu son congé. Il sera en mesure de témoigner aujourd'hui.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Jean Lafleur quittant la salle d'audiences de la commission Gomery, hier, à Montréal.

De son côté, Jean Lafleur ne s'est pas embarrassé de détails, négligeant les précisions et les éclaircissements dans ses ultimes déclarations à la commission Gomery. Il s'est campé dans la position du loyal soldat ayant rempli ses engagements à la satisfaction de l'ex-directeur du programme des commandites, Charles Guité. «On a livré la marchandise en vertu des ententes que nous avions avec le gouvernement», a dit M. Lafleur, sans guère offrir plus de précisions.

L'avocat du procureur général, Sylvain Lussier, demandait tout simplement au témoin la nature des services qu'il avait rendus au gouvernement pour percevoir des commissions de 12 % sur les commandites, en plus de facturer des honoraires de 275 \$ de l'heure pour ses propres services et des frais de production de toutes sortes, pour une trentaine de millions de dollars, de 1994 à 2001. «On a répondu à ces questions-là au client qui nous a envoyés des contrats. Il était parfaitement au courant des règles, c'est le gouverne-

ment du Canada qui a fait ces règles», a lancé M. Lafleur dont les mains tremblaient par moments.

Préchant pour sa paroisse, M. Lussier a fait une distinction entre ce «client», l'ex-directeur du programme des commandites, Charles Guité, et le gouvernement fédéral, laissant entendre que les gestes de l'un n'engagent pas ceux de l'autre.

L'entêtement de Jean Lafleur à esquiver cette dernière série de questions a suscité un échange amusant entre le juge John Gomery et M. Lussier. «Vous expérimentez un problème que nous avons tous vécu. [...] J'ai demandé à plusieurs reprises au témoin qu'il donne une réponse aux questions, et je dois vous dire qu'assez souvent, il le fait pas fait. Je vais tirer des conclusions d'une personne qui ne répond pas clairement à une question qui semble être claire», a promis le juge.

Le Devoir